# entres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°47 / mars 20

ibres

RENCONTRE Alain BENTOLILA

Inscriptions ter:
la der des der?

Toilettes scolaires: peut mieux faire!

Mensuel - ne parait pas en juillet aout
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agréation: P302221

# édito

Un Congrès de l'enseignement catholique en 2012: ouvrir des chantiers

# ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

# pâques

Se relever d'entre les pauvres

# des soucis et des hommes

Le supérieur en chantier

# entrez, c'est ouvert!

Jeu compte sur toi

3 Pro J'ADOre! Professionnel et fier de l'être Bienvenue en terre inconnue

# l'exposé du moi(s)

Alain BENTOLILA Plaidoyer pour une langue juste

### rétroviseur

L'évolution des intérêts

# **DOSSIER**

# Inscriptions ter: la der des der?

# écoles du monde

École 21: de la santé au développement durable

# et vous, que feriez-vous?

Toilettes scolaires: peut mieux faire!

### avis de recherche

Laurence, Pétula, Damien, Fanny et les autres...

# service compris

- enseignement.catholique.be Horizons pour tes vacances 2010 Mais que fait le SeGEC? (2)
- Pastorale: quatrième! "Je décide" de protéger ma vie privée L'exemple, c'est nous! Campagne de Carême 2010

### zoom

La pastorale au quotidien

### entrées livres

Espace Nord ■ Un libraire, un livre ■ L'école dans la littérature

# hume(o)ur

À quel saint se vouer? 
Le CLOU de l'actualité



entrées libres

Mars 2010 ■ N°47 ■ 5° année Périodique mensuel (sauf juillet et aout) ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable François TEFNIN (02 256 70 30) avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

### Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)

Création graphique Anne HOOGSTOEL

# Membres du comité de rédaction

Anne COLLET Jean-Pierre DEGIVES Sophie DE KUYSSCHE Benoît DE WAELE **Brigitte GERARD** Thierry HULHOVEN Anne LEBLANC Marie-Noëlle LOVENFOSSE Marthe MAHIEU Bruno MATHELART Guy SELDERSLAGH Jacques VANDENSCHRICK

### **Publicité**

Marie-Noëlle LOVENFOSSE (02 256 70 31)

### **Abonnements**

Laurence GRANFATTI (02 256 70 72)

### **Impression**

IPM Printing SA Ganshoren

### **Tarifs abonnements**

1 an: Belgique: 16€ Europe: 26€ Hors-Europe: 30€

2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€ Hors-Europe: 58€

À verser au compte n°191-0513171-07 du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles avec la mention "entrées libres".

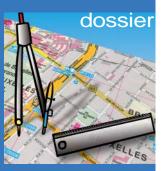
Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC.









ix ans après son Congrès de 2002, l'Enseignement catholique décide de rééditer la démarche à l'horizon 2012. Pourquoi, comment, pour qui? C'est ce que je me propose d'explorer brièvement. Mais une autre question pourrait surgir préalablement: pourquoi 10 ans après 2002? 10 ans, une temporalité longue à l'échelle de la vie d'un homme, et une temporalité courte dans l'histoire d'une institution. Une temporalité sans doute pertinente, en regard des évolutions de notre époque et des défis à relever par l'enseignement et par ceux qui s'y investissent quotidiennement. Pour éviter à la fois de nous laisser envahir par les tâches immédiates - ce qui empêcherait de regarder convenablement devant nous - et de nous poser tous les matins la question du projet à mettre en œuvre - ce qui nuirait à une démarche efficace -, il ne peut qu'être salutaire de se donner périodiquement des orientations à moyen et à long terme sur les projets de l'enseignement catholique. Celles mises en évidence à l'occasion du Congrès de 2002 nous ont inspirés pendant toutes ces années et continuent de le faire.

### **ORIENTATIONS FONDAMENTALES**

Lors du Congrès de 2002, il fut beaucoup question du constat sociologique du "pluralisme situé" caractérisant désormais nos écoles. Traversés par une diversité sociale, culturelle et religieuse, nos établissements sont aussi situés dans une histoire, une culture et des références particulières. La pertinence de mobiliser les ressources de la tradition chrétienne dans le contexte des évolutions contemporaines a donné lieu à une réflexion renouvelée, "parce que la mémoire du sens de l'école catholique peut

nous aider à penser le sens de l'école tout court". Une nouvelle version de Mission de l'école chrétienne et des documents tels que Bonne nouvelle à l'école! ont également vu le jour dans la foulée du Congrès.

Mais c'est aussi l'organisation même de l'institution qui a été revue en application des orientations définies lors du Congrès. Le SeGEC s'est doté de nouveaux statuts, qui font la part belle au principe démocratique de la représentation, et a largement développé et diversifié sa communication vers et avec les acteurs de la communauté éducative et le monde politique. Aucune institution ne peut plus se vanter d'avoir une légitimité en soi. L'Enseignement catholique, tout comme le SeGEC et toute forme d'organisation collective, ont désormais à s'accréditer, c'est-à-dire à être capables d'expliquer ce qu'ils font, pourquoi et comment ils contribuent à un progrès pour la collectivité. Quant à la solidarité, sur la nécessité de laquelle le Congrès de 2002 avait largement insisté, elle a inspiré de nombreuses initiatives de coopérations, notamment entre le secondaire et le fondamental, pour mieux répondre aux besoins de ce dernier.

### **ENSEMBLE**

Après s'être nourrie, pendant près de 10 ans, des lignes de force du Congrès de 2002, notre institution marquera un temps d'arrêt à l'occasion d'un nouveau Congrès et de sa patiente préparation qui se veulent un moment privilégié pour (re)penser son projet. Mais ce projet n'a et n'aura de sens que s'il aide réellement nos contemporains à mieux vivre, et les acteurs de la communauté éducative à relever les défis de notre époque. Il ne peut, en effet, se penser de manière pertinente qu'en interrelation avec ces défis et ceux qui y sont confrontés. C'est bien d'une construction collective qu'il s'agira ici, et à laquelle vous êtes appelés à apporter votre pierre. Nous vous invitons donc à prendre

connaissance des premières hypothèses et propositions de chantiers envisagés pour la préparation du Congrès et à nous faire part de vos interrogations, réflexions et propositions via le site de l'enseignement catholique<sup>1</sup>, qui fera régulièrement écho aux multiples chantiers ouverts à cette occasion. Nous nous mettons en chemin... Faisons route ensemble!

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
9 MARS 2010



# Se relever d'entre les pauvres



I parait qu'à Port-au-Prince, la puanteur des cadavres ne s'évapore pas facilement. À Port-au-Prince, peu de temps après l'effondrement d'une école, des secouristes ont entendu des pleurs et des appels au secours d'enfants coincés sous les décombres, et ils demeuraient là, à s'arracher les ongles et à se démanteler les bras, en essayant inutilement de déblayer les gravats et en hurlant eux-mêmes leur désespoir: ils n'avaient ni grues ni machines, et les enfants, lentement, étouffaient dans les ruines, à quelques centimètres d'eux.

Ce n'est pas beau, le malheur. C'est quotidien, hélas. C'est un gamin qui se donne la mort. C'est une fille de 15 ans qui n'est presque plus une jeune fille: une tête chauve, un corps sans ombre aux seins flasques, ravagée par le cancer; c'est une autre fille qui pèse 100 kilos, qui fuit les quolibets et qui pue la transpiration; c'est ce papa d'élève qui, lui, sent l'alcool et que son épouse accompagne à la réunion des parents, en jetant des petits regards furtifs sur l'entourage prêt à juger. Ce n'est vraiment pas beau, la croix, et ça ne sent pas bon. Même si les vautours, les photographes, les juges, les blagueurs et les commentaires sentencieux en font leur pain.

"L'enfant n'est pas morte, elle dort",

dit le Nazaréen devant la fille de Jaïre. et tout le monde se moque de lui.

C'est ridicule, en effet, de refuser l'inéluctable. Comme disent les braves gens: ça ne sert à rien de soulager une misère, puisque la misère prolifèrera toujours. Ce n'est pas utile, après tout, de sauver un enfant de la faim: tant d'autres vont y succomber. Et à quoi bon se battre pour qu'un élève s'en sorte, quand on sait le nombre d'adolescents découragés ou malveillants qui se laisseront aller, traineront dans la rue et finiront en IPPJ?

Et pourtant, contre le malheur, la faim, la maladie, l'injustice, la déraison s'entête: "Il y a un mystère du bien", disait un jour le romancier français Georges-Paul CUNY; et René CHAR: "Le réel, quelquefois, désaltère l'espérance, et c'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit". Mais que serait une espérance qui se délierait du malheur? Que serait le mystère du bien, s'il ne traversait pas l'évidence du mal et des désastres?

À ses amis terrés au Cénacle. le Ressuscité de Jérusalem a d'abord montré ses plaies. Le corps glorieux porte les stigmates de tout ce qui transperce la vie humaine: hontes et blessures, vices et crapuleries, maladies et tortures. Et si la tradition chrétienne en fait le "premier né d'entre

les morts", c'est parce qu'il a suffisamment su se faire proche des marginaux, des lépreux, des publicains, des pécheurs, des prostituées, des sidéens, des cancres, des mauvais parents, des élèves en perdition, des taulards et de toutes les victimes. Parce que les récits de l'Évangile le montrent au chevet de la fille de Jaïre; parce que, dans ces mêmes récits, on le voit pleurer devant la tombe malodorante d'un ami. Parce qu'il a ardemment désiré la vie pour les autres avant de suivre son chemin, jusqu'à ce que mort s'en suive.

"Nous laisserons pleurer/les larmes sont un châle", écrit Jacques VANDENSCHRICK. "Détrompe-toi/ Le ressuscité n'a pas d'ailes", dit un autre poète de la même trempe. Jean-Pierre LEMAIRE.

La compassion du Christ a ouvert un chemin silencieux qui, dit-on, relève les vivants de la mort même. Cela ne s'est pas passé dans les nuages, mais près de nos histoires humaines. Cela ne s'est peut-être pas seulement passé jadis.

Bonne fête de Pâques.

LUCIEN NOULLEZ

Merci aux poètes, aux évangiles: Jean 11, 35-44; Marc 5, 21-43; Jean 20, 26-29 et à André MYRE: Pour l'avenir du monde. La résurrection revisitée, Éditions Fides, Montréal, 2007.



Quel enseignement supérieur voulons-nous pour demain? C'est la question posée par la table ronde lancée en décembre 2009 par le Ministre Jean-Claude MARCOURT, et qui s'attaque à d'importants chantiers, pris en charge par six groupes de travail. Premières conclusions intermédiaires...

remier thème: la démocratisation. Elle commence avant l'entrée dans l'enseignement supérieur par une information exhaustive et par une orientation adéquate. Elle est favorisée par un accompagnement en cours de formation et une valorisation de toutes les étapes réussies par les étudiants. Enfin, les études doivent être financièrement accessibles, et les étudiants doivent pouvoir bénéficier de logements aux loyers raisonnables.

En ce qui concerne le paysage institutionnel, les objectifs sont de "mettre l'étudiant au centre des préoccupations, réduire la concurrence entre les sites et les établissements tout en préservant la diversité et les spécificités de notre enseignement

supérieur, améliorer l'offre tout en garantissant la proximité de celle-ci et mettre sur pied une logique positive des rapprochements et des collaborations entre les institutions".

La stratégie privilégiée serait la création de plusieurs Pôles Universitaires, qui seraient dotés d'une structure et de missions beaucoup plus étendues que celles des Académies et Pôles actuels, et définies de manière décrétale. Les Hautes Écoles et les universités travailleraient de concert, tout comme, et si possible, avec l'enseignement supérieur de promotion sociale et l'enseignement supérieur artistique. Quant au positionnement entre enseignement supérieur de type long et de type court, la situation actuelle ne peut perdurer, et c'est désormais à la dimension "cursus" et au parcours de l'étudiant de donner le ton.

Concernant les statuts des personnels, la réflexion sera fonction de l'évolution du paysage institutionnel, et les questions qui se posent sont complexes: s'orientera-t-on vers un statut unique du personnel de l'enseignement supérieur? Comment améliorer significativement la carrière des chercheurs et du personnel scientifique?

Le débat sur **l'offre d'enseignement** a suscité, quant à lui, des réflexions sur plusieurs thèmes: proximité et

logique de Bologne qui implique des regroupements, offre globale d'enseignement importante mais parfois mal répartie, critères géographiques ou de réseau, perméabilité des parcours, calendrier d'une année académique, coorganisation d'études et codiplômation...

Le thème de l'ouverture à la société a été l'occasion d'une réflexion sur de nombreuses problématiques: celle de l'évaluation de la qualité de notre enseignement supérieur, du choix et de la pertinence des indicateurs. Il semble nécessaire, à ce sujet, de mettre davantage l'accent sur le déploiement, au sein des institutions, d'une culture de la qualité. Autre piste largement abordée, la mobilité...

Enfin, le débat relatif au **finance-ment** n'a pas réellement commencé. Les réflexions viendront, en effet, en appoint des orientations définies dans les autres groupes de travail. Bien sûr, il faudra maintenir un réel équilibre entre les établissements. Et la suggestion d'un statut de l'étudiant qui soit transversal parait pertinente.

J.-Cl. MARCOURT souhaite également que l'on s'interroge sur le système de financement qui provient exclusivement de la Communauté française, laquelle est aussi le "pouvoir organisateur" de l'Université de Liège, de l'Université de Mons et de plusieurs autres institutions d'enseignement supérieur. "Ne serait-il pas temps de doter ces institutions d'un véritable pouvoir organisateur indépendant? La Communauté Wallonie-Bruxelles devrait, à tout le moins, être accompagnée dans son rôle d'autorité. Par les régions, peut-être, par une institution publique non communautaire? Le débat est ouvert", dit-il.

Quant au SeGEC, il insiste sur l'importance de conserver la liberté d'association au niveau des structures de l'enseignement supérieur, et de garder une marge de manœuvre pour les PO... Il est, par ailleurs, favorable à une démocratisation de l'enseignement supérieur, pour autant qu'elle ne soit pas exclusivement à charge des pouvoirs organisateurs.

BRIGITTE GERARD

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

# **JEU COMPTE SUR TOI**

À l'école fondamentale Saint-Joseph d'Ouffet, il se chuchote qu'une armoire magique a pris place dans la salle des profs. Elle recèlerait des formules secrètes permettant de jongler avec les nombres. Nous ne pouvions pas manquer cette occasion de mener l'enquête...

C'est **Anne RICHARDEAU**, institutrice en 2° primaire, qui lève pour nous un coin du voile. "Face aux difficultés rencontrées en calcul (surtout calcul



mental) par nos élèves, nous avons décidé de prendre les choses en main et d'examiner de près ce qui n'allait pas. résume l'enseignante. Nous avons fait état, dans le projet d'établissement, de cette volonté de nous consacrer à cette problématique. Ma collèque Émilie SERVAIS et moi avons bénéficié d'heures hors classe pour étudier la question de plus près. Nous avons pu observer qu'après la 2e primaire, les enfants délaissent de plus en plus les manipulations pour l'abstraction. Une solution semblait être de recréer des outils remettant ces manipulations de nombres à l'avant-scène. de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire".

Après avoir fait un relevé de ce qui existait déjà dans l'école, s'être largement documentées et avoir suivi diverses formations, nos deux exploratrices des chiffres ont créé – et continuent à inventer – des jeux pouvant convenir à toutes les

classes. "Certains jeux ont les mêmes bases, avec des variantes en fonction de l'âge des enfants auxquels ils sont destinés, précise A. RICHARDEAU. Ils sont classés par compétences et par cycles et accompagnés d'une fiche explicative très détaillée. L'enseignant intéressé vient chercher le jeu, se le fait expliquer et, au besoin, est accompagné en classe, par le biais d'ateliers notamment, le temps nécessaire pour voir comment l'exploiter au mieux. Nous participons aux concertations des enseignants, pour pouvoir répondre précisément à leurs attentes. Quand nous créons un nouveau jeu, nous le montrons aux collègues, et ils jouent entre eux pour bien en maitriser les caractéristiques et en trouver ensemble toutes les richesses".

Et les enfants, comment vivent-ils la chose? "Ils sont aux anges, constate l'institutrice. Le fait de passer par le jeu favorise la construction des apprentissages de manière plus concrète, sans que les élèves aient l'impression de travailler. Cela permet aussi de faire davantage de différenciation dans la manière d'aborder les apprentissages, et c'est applicable dans n'importe quelle école!"

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

un projet à faire connaitre? redaction@entrees-libres.be

# 3 Pro J'ADOre!

Convaincu de la nécessité d'une "resocialisation" des jeunes en difficulté scolaire, Don Bosco (Verviers) a mis en place un projet intitulé *3 Pro J'ADOre!* destiné aux élèves de 3° professionnelle. Avec la complicité de l'HELMo Saint-Roch (Theux).

# PROFESSIONNEL ET FIER DE L'ÊTRE

a commence par un temps fort, explique Louis BECKERS, sous-directeur de Don Bosco Verviers<sup>1</sup>, à savoir une journée à Forestia<sup>2</sup>, à laquelle participent tous les élèves de 3º mécanique, électricité, maçonnerie et menuiserie, ainsi que l'équipe pédagogique et le PMS. C'est un moment de dépassement de soi au cours duquel certains élèves considérés comme faibles, scolairement parlant, donnent une toute autre image d'eux, et c'est aussi l'occasion de voir une réelle solidarité des jeunes entre eux et avec les profs".

La deuxième activité, si elle apparait à priori moins ludique, n'en a pas moins une utilité certaine. "En professionnelles, constate L. BECKERS, il est particulièrement difficile de faire venir les parents dans l'école, car ils ont souvent gardé de mauvais souvenirs de leur propre scolarité. Pour les convaincre, les professeurs de français aident les élèves à rédiger une lettre où chacun invite ses parents. Elle est envoyée par courrier, et j'y joins un texte leur proposant de venir voir leur enfant à l'œuvre à l'atelier, avant de participer à un moment festif. Les élèves sont très fiers de montrer ce qu'ils savent faire, et les enseignants des cours généraux, présents dans les ateliers, en profitent pour rencontrer les parents". Ce dispositif a permis de faire venir environ 60% des parents, ce qui constitue déjà une belle réussite.

Quant à la troisième activité, elle consiste à remplacer les examens de Noël par une semaine de révision d'un genre un peu particulier, organisée avec la complicité pédagogique de l'HELMo Saint-Roch (voir ci-dessous).

C'est en fin d'année qu'à lieu la quatrième et dernière activité, à savoir une olympiade sportive, organisée cette fois avec l'aide de l'Adeps, et au cours de laquelle les élèves découvrent des sports qu'ils connaissent mal ou pas du tout, comme le lancer du javelot. "Avec 3 Pro J'ADOre!, nous tentons à la fois de remettre les jeunes en phase avec l'école et de faire stopper l'hémorragie en fin de 3° professionnelle, souligne le sous-directeur. Énormément d'élèves quittent, en effet, l'école à ce moment, sans réel projet d'avenir. Nous essayons de leur faire (re) prendre gout à un métier qu'ils n'ont souvent pas vraiment choisi au départ. Ces jeunes ont un besoin immense d'être reconnus et appréciés. Grâce au dispositif mis en place, nous espérons faire changer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes".



# **BIENVENUE EN TERRE INCONNUE**

HELMo Saint-Roch à Theux³ forme de futur(e)s instituteurs(-trices) primaires. Françoise CRUTZEN-BARET y donne cours de maths. Lorsqu'elle a eu vent du projet *3 Pro J'ADOre!* et de la proposition de collaboration qui y était assortie, elle n'a pas caché son enthousiasme.

"Nos étudiants n'ont pas l'habitude de travailler avec des élèves de professionnelles, explique-t-elle. À Don Bosco Verviers, on est pourtant persuadés, depuis pas mal de temps déjà, que les instituteurs sont particulièrement bien formés pour s'occuper de ces jeunes, auxquels ils peuvent donner cours jusqu'en 4°. C'est la deuxième année que nous participons à cette semaine de révision un peu spéciale. L'an dernier, nos étudiants ont réalisé des fresques murales avec les élèves et cette année, nous avons opté pour les jeux de société". Axés sur les maths et le français, ils permettent aux élèves de Don Bosco de faire des

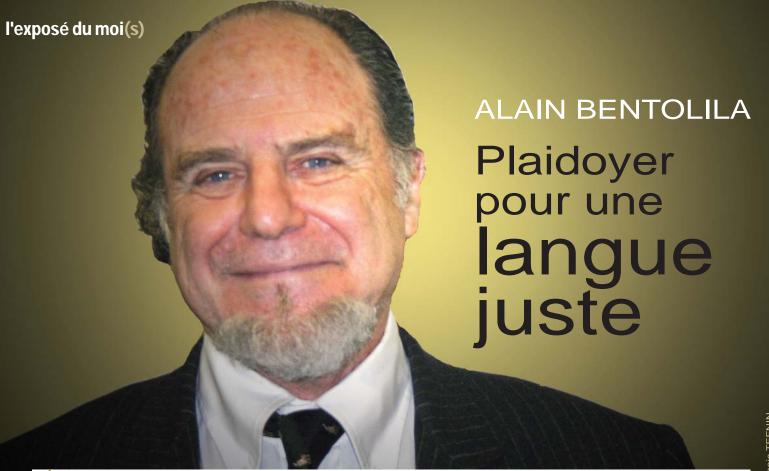


révisions sans en avoir l'air, en adaptant, par exemple, des jeux portant sur la langue française au vocabulaire technique des sections concernées. "Mais ils doivent aussi créer eux-mêmes des jeux, avec l'aide de nos étudiants, précise Fr. CRUTZEN-BARET. Ils en imaginent les règles, qu'ils expliquent aux autres, et ils réalisent les éléments qui les composent. Plusieurs compétences entrent ainsi en considération, et un concours départage les élèves, qui sont non seulement primés pour la qualité du jeu réalisé, mais aussi pour leur fairplay".

Cette semaine, qui s'est conclue par un après-midi récréatif à la patinoire, a été très positive, à la fois pour les élèves de Don Bosco et pour les étudiants de Saint-Roch. "On peut parler d'un réel échange, souligne l'enseignante. Nos étudiants ont exercé leurs compétences pédagogiques, mais les élèves de Don Bosco ont également montré tout leur savoir-faire. Une de mes étudiantes m'a dit: «Maintenant que j'ai fabriqué un jeu avec un menuisier, je ne regarderai plus jamais un morceau de bois de la même façon!». Plusieurs de ces futurs instituteurs étaient inquiets à l'idée d'être confrontés à un public souvent considéré comme «difficile», et cette expérience les a enrichis. Ils ont rencontré des jeunes qui ont vécu pas mal d'échecs et qui n'ont pas toujours choisi d'être là où ils sont. Ils ont réfléchi à leur identité d'enseignant et à leur rôle éducatif. Ils ont découvert un univers qu'ils connaissaient mal, et certains envisagent aujourd'hui de poursuivre l'expérience, professionnellement parlant". 

MNL

- 1. www.donboscoverviers.be
- 2. Parcours aventure en pleine nature.
- 3. www.helmo.be/saint-roch/



"Élevé à la craie", selon son expression, par deux parents instituteurs, Alain BENTOLILA est un passionné de la langue et de son apprentissage. Normal pour un linguiste, direz-vous! Certes, mais ici, l'amoureux de la langue se double d'un universitaire soucieux des inégalités. Pour les combattre. Farouchement¹.

### Comment devient-on linguiste?

Alain BENTOLILA: J'ai d'abord fait des études d'anglais. Après mon agrégation, j'ai enseigné pendant un an au lycée de Chateauroux, mais j'ai rapidement eu envie d'autre chose. J'avais fait un peu de linguistique pendant mes études, et j'avais trouvé ça intéressant. Et puis, comme souvent, il y a eu une rencontre, en l'occurrence celle d'André MARTINET, un formidable linguiste, qui avait un amour de la langue exceptionnel. Il portait sa discipline de façon merveilleuse et très vivante.

# Qu'appelez-vous un professeur formidable?

AB: C'est quelqu'un qui ne fait pas de différence entre sa discipline et la vie. A. MARTINET nous transportait, à travers des choses assez arides parfois, vers les peuples qui parlaient les différentes langues étudiées, vers sa vie à lui aussi, ses gouts, ses envies... Il nous a fait partager toutes les questions qu'on pouvait se poser sur les inégalités entre les peuples, entre les

langues, celles qui étaient asservies par d'autres. J'ai adoré ça! Il faut dire que, dès l'école primaire, j'étais déjà très porté sur la grammaire. Ça m'a toujours passionné. Mon père, qui était mon instituteur de CM2, m'avait donné un gout de l'analyse logique que je n'ai jamais perdu.

# Quel plaisir peut-on trouver dans la grammaire?

AB: C'est cette idée de voir comment fonctionne la langue, tous les mécanismes qui se mettent en marche pour faire du sens. Ça m'a toujours fasciné. La grammaire, c'est une grande mise en scène. Et vous avez le pouvoir de faire bouger vos marionnettes comme vous voulez, de fabriquer des pièces de théâtre magnifiques, que d'autres vont reconnaitre.

# Plutôt que d'être contraignante, la grammaire serait donc, pour vous, libératrice?

**AB:** Elle est libératrice et subversive, qui plus est. Elle vous permet de tout exprimer, et donc de dire des choses que personne ne dit. Prenez l'exemple de Galilée. C'est la grammaire qui lui permet de dire un jour: "La terre tourne autour du soleil". Imaginez une langue sans grammaire... C'est une langue où vous balancez les mots les uns après les autres, tous ensemble, sans ordonnancement et sans fonction des uns par rapport aux autres. Dans le cas de Galilée, il aurait pris ces trois mots: terre - tourne - soleil, et il les aurait jetés à la tête de ses juges en leur disant: "Messieurs, faites donc du sens!". Évidemment, ils auraient mis le soleil comme sujet, parce que c'était ce qu'ils pensaient. La grammaire permet d'aller contre les idées reçues. C'est ce qui me permet de dire, par exemple, que les choux mangent les chèvres... Vous allez me dire que je délire! Cela n'empêche que j'aurai été compris comme je voulais l'être.

L'ordre des mots, qui induit le sens, n'est pas le même pour toutes les langues. Est-ce que cela fait partie des inégalités dont vous parlez?

AB: Toutes les langues disent qui fait quoi, où, quand, comment. Sauf

qu'elles ne le disent pas toutes de la même façon. Les mécanismes qu'elles mettent en œuvre sont différents. Prenez la question du sujet. En français, il se pose devant le verbe. En latin, c'est une désinence casuelle, la marque du nominatif pour le sujet, l'accusatif pour le COD, etc. Amo dominum = j'aime le maitre. Dominus amat = le maitre aime. Comme il a déjà sa marque de sujet, on peut mettre le mot à la fin de la phrase. En français, si vous mettez le sujet à la fin de la phrase, il n'est plus sujet. Mais cela n'a pas d'incidence sur la manière de penser le monde. C'est juste une mécanique particulière.

# Quelle est la spécificité du regard du linguiste sur l'école?

AB: Les psychologues pensent que l'enfant acquiert le langage en grandissant. Le linguiste, lui, dira que c'est le langage qui fait grandir l'enfant. Le langage se transmet, il demande une interrelation très forte entre adulte et enfant. Ça ne se fait pas comme ça, ce n'est pas juste une question de programmation cérébrale. Quand un enfant apprend à parler, il fait implicitement toute l'analyse de sa langue. Un enfant de 6 ans a déjà fait l'analyse phonique, syntaxique et partiellement lexicale de sa langue. Il sait implicitement qu'il doit mettre le sujet avant le verbe, etc. Si vous lui demandez ce qu'est un sujet, il ne pourra pas l'expliquer, mais il le sait puisqu'il l'utilise.

La deuxième différence, c'est le fait que le linguiste met le principe de la communication au centre même des choses. Parler à quelqu'un qu'on ne connait pas, c'est par là que tout commence. La langue est faite pour communiquer. Il y a aussi l'idée qu'il faut une langue commune, et que toute dispersion linguistique affaiblit notre force de communication et notre unité nationale. Comment peuton parler d'unité nationale, alors que certains sont exclus de la communication linguistique?

### Vous êtes un linguiste "social"?

AB: Oui. Je suis un linguiste et je suis intéressé par les questions sociales. Le début de ma prise de conscience, à la fois sociale et politique, c'est l'Algérie et Haïti. C'est toute la question de l'exploitation, des inégalités, de la marginalisation. J'avais 15 ans

quand j'ai quitté l'Algérie. Il devenait difficile de garder une attitude convenable dans une situation très complexe. Quand j'ai vécu à Haïti, ce qui m'a marqué, c'était la misère du peuple, l'utilisation de la langue pour asservir les gens, l'analphabétisme terrible qui fait que les gens ne pouvaient pas se défendre. Tout ça a été formateur. Mai 68, je suis passé à côté sans faire très attention.

La question de l'illettrisme en France m'a également intéressé considérablement. Je milite pour une égalité, une équité de distribution du pouvoir linguistique. J'ai honte d'un pays où 12 à 15% de la population sont exclus, par le langage, de l'insertion sociale et de l'avenir professionnel. Je refuse de me laisser abuser par des originalités lexicales qui ne sont que l'écume des choses. Ce qui m'intéresse, c'est que ces jeunes des banlieues ont 500 mots, quand nous en avons 8000. Leurs mots ne fonctionnent que dans le ghetto et dès qu'ils en sortent, ils sont foutus. C'est scandaleux!

La pauvreté linguistique entraine une marginalisation sociale, contre laquelle je suis. C'est tout le contraire d'être réactionnaire. Je suis pour une école qui tient son rôle, pour des maitres qui utilisent une vraie langue, commune, forte, juste, parce que c'est le seul modèle que ces gamins auront et qui ne se galvaude pas en allant imiter le langage de la rue.

# Pour développer le vocabulaire des enfants, il faut donc des enseignants qui aient eux-mêmes un vocabulaire suffisant?

AB: Bien sûr. C'est essentiel! On a parfois aujourd'hui des instituteurs qui n'ont plus beaucoup de culture, qui sont moins intéressés par une culture "classique". Pour dire les choses bêtement, ils sont souvent plus du côté de la télé. ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN
TEXTE MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Alain BENTOLILA a récemment donné deux conférences organisées par le Gai Savoir, respectivement aux Hautes Écoles Charlemagne à Liège et HENAM à Champion (cette dernière, avec la FOCEF Namur).

# IL L'A DIT...

"Le pouvoir linguistique, ce n'est pas de bien parler, c'est être capable de porter sa pensée dans l'intelligence de quelqu'un d'autre, avec la volonté d'être compris au plus juste de nos intentions et de recevoir la pensée d'un autre avec bienveillance et vigilance"

"La valeur d'un texte ne dépend pas du statut de celui qui le produit"

"On ne dit pas n'importe quoi, même bien"

"La langue n'est pas faite pour dire des choses qu'on sait déjà à des gens qu'on connait. Elle est faite pour parler à ceux qu'on n'aime pas"

"On ne déchiffre pas pour faire du bruit, mais pour interroger le dictionnaire mental de l'oral qu'on a dans la tête"

# **QU'AIMEZ-VOUS LIRE?**

"J'ai lu dix fois «Les cavaliers» de KESSEL. Je lis LÉVINAS, un peu Platon et Socrate, parce qu'un linguiste doit les lire. Mais j'adore les romans policiers! Autant j'ai de la patience dans l'écriture et l'analyse, autant, quand je lis, j'aime qu'il se passe des choses, que ça bouge, que ça aille vite. Je déteste lire des auteurs qui tournent autour d'euxmêmes..."

# À LIRE...

De l'illettrisme en général et à l'école en particulier, Plon, 1996.

Le propre de l'homme: lire, parler, écrire, Plon, 2000.

Tout sur l'école, Odile Jacob, 2004. Le Verbe contre la barbarie, Odile Jacob, 2007.

Urgence école: le droit d'apprendre, le devoir de transmettre, Odile Jacob, 2007.

Quelle école maternelle pour nos enfants?, Odile Jacob, 2009.

# L'évolution des intérêts

Mais à quoi s'intéressent les jeunes aujourd'hui? Il y a 50 ans, la question était déjà posée. Il ne reste plus qu'à comparer...

Unlike other classics "West Side Story" grows younger!

e nombreuses études ont été consacrées à l'exploration des intérêts des adolescents en vue de l'organisation des délassements éducatifs ou des activités au sein des mouvements de jeunesse. Dans l'ensemble, on peut en résumer les conclusions de la manière suivante:

- a) les "hobbies", les délassements à base d'activité pratique sont assez cotés chez les plus jeunes puis régressent nettement avec l'âge;
- b) les activités physiques sont l'objet d'un grand engouement à tous les niveaux et dans les deux sexes; il en est de même des spectacles sportifs;
- c) les activités d'affirmation ou d'expression personnelle, souvent dans une forme d'art, n'ont jamais qu'une valeur moyenne d'attraction; les adolescents se limitent très tôt à l'un ou à quelques-uns de ces délassements. Leur succès est, en général, plus large auprès des jeunes filles;
- d) les activités intellectuelles comptent à tous les âges une proportion notable d'opposants; la tendance moyenne des jeunes filles est plus orientée vers la littérature, celle des jeunes vers les sciences et les techniques. Mais la différence semble s'atténuer avec l'âge;
- e) les déplacements, les visites et les randonnées ont un grand pouvoir attractif chez les deux sexes et à tous les âges;
- f) les jeunes acceptent de participer occasionnellement à des services sociaux. Mais leur intérêt pour des aspects juridiques et politiques du monde adulte est minime: le pourcentage des opposants ne s'abaisse sérieusement que vers 19-20 ans; (...)
- h) le cinéma occupe une place considérable chez les adolescents,

surtout dans les régions urbaines et industrielles: avec les spectacles sportifs, il figure au premier rang des loisirs de la jeunesse, avec une fréquence moyenne plus élevée parmi les ouvriers que chez les étudiants<sup>1</sup>.

L'influence psychologique du cinéma est puissante. À l'âge où un idéal se concrétise fréquemment sous la forme d'un personnage, les interprètes du ci-

néma ont une place de choix dans la galerie des dieux et des héros. On en trouve des indices dans la décoration des chambres d'adolescents ornées des traits de stars, dans les coiffures et les vêtements copiés sur ceux de la vedette préférée.

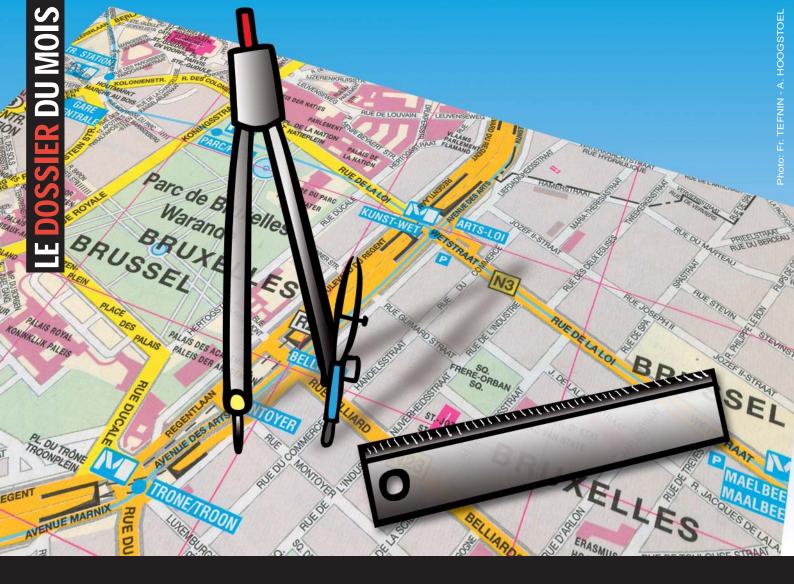
Les schèmes fréquents des films commerciaux, aventures, amour, violence, excitent des tendances particulièrement actives à cet âge, surtout chez les sujets les moins intelligents, restés accessibles à l'amoralité crue des films de bas étage.

Peut-on aller jusqu'à affirmer que le cinéma soit un facteur direct de délinquance? Certes, la présentation complaisante de ces films où les parasites sociaux de tous acabits évoluent dans un milieu artificiel contribue à fournir à la jeunesse une vue déformée de la vie réelle; mais on peut dire aussi que, dans ces films comme dans les romansfeuilletons, le mauvais est finalement vaincu. En somme, l'influence du cinéma est surtout nocive pour les sujets dont les tendances antisociales sont à l'état latent". (...)

FERNAND HOTYAT

COURS DE PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT À L'USAGE DES ÉCOLES NORMALES, LABOR, 1961, PP. 142-143.

1. Parmi plus de 17 000 adolescents de 14 à 18 ans questionnés par B. ZAZZO, la moyenne de fréquentation atteignait 4 par mois chez les apprentis, contre 2,4 chez les apprenties et 2,8 chez les lycéens, 2 chez les lycéennes, 56% des garçons et 44% des filles de 15-16 ans dans les milieux ouvriers assistaient à des films interdits aux mineurs.



# **INSCRIPTIONS TER:**

# LA DER DES DER?

26 avril – 7 mai 2010. La période des inscriptions en première année de l'enseignement secondaire sera ouverte en Communauté française. Plus de files, ni de tirage au sort. La tâche des parents est simplifiée. Celle des directions aussi, en principe. Un logiciel opèrera un classement et affectera une école aux demandes surnuméraires. Tout est bien qui finit bien, donc?

Pas si vite! Deux expériences récentes nous ont appris à nous méfier d'effets inattendus dans la mise en œuvre de prescrits décrétaux. D'autre part, même si la rentrée s'effectue dans un calme psychologique pour les familles et administratif pour les écoles, il restera encore à accompagner tous les élèves de toutes les écoles dans la réussite de leur premier degré, gage d'une orientation ouverte pour la suite de leurs études. C'est là que commencera vraiment l'avènement de la mixité sociale visée...

FRANÇOIS TEFNIN

# **ENJEUX**

LA PROXIMITÉ EN PRIORITÉ?

# **VU DU SECONDAIRE**

QUAND UNE ÉCOLE N'EST PAS L'AUTRE...

# **VU DU FONDAMENTAL**

**PLUS QUE DES FACTEURS** 

# **REGARD**

JAMAIS NI TOUT BLANC, NI TOUT NOIR

# **CONCLUSION PROVISOIRE**

SI D'AVENTURE... ÉVITER L'OBSTINATION

# enjeux LA PROXIMITÉ EN PRIORITÉ?

Bien connu comme économiste, Étienne de CALLATAY a récemment cosigné une carte blanche relative au décret "Inscriptions"<sup>1</sup>.

Retour sur cette analyse du nouveau décret.

# De quel point de vue parlez-vous?

Étienne de CALLATAY: Du point de vue du citoyen qui s'intéresse à l'enseignement francophone belge et se soucie de l'avenir économique et d'une cohésion sociale dans cette communauté. Je suis persuadé qu'on peut faire beaucoup mieux avec les moyens consacrés annuellement à l'enseignement. Autrement dit, j'interviens en tant que citoyen, parent de grands adolescents et économiste. Celui-ci peut apporter une valeur ajoutée dans le type d'approche, de la même manière qu'un sociologue ou un ethnologue.

# Comment aborder cette question en tant qu'économiste?

EdC: La Communauté française consacre des moyens importants à l'éducation, si on se base notamment sur les travaux du Prof. R. DES-CHAMPS, et les résultats ne sont pas à la mesure de l'effort financier ni des défis de la société de demain, à la fois en termes d'efficacité et d'équité. L'approche qui semble prévaloir dans un certain nombre de milieux politiques, sociaux ou syndicaux, lorsqu'on aborde ce problème, c'est de pouvoir expliquer les carences, les déficiences, les insatisfactions que l'on peut avoir par rapport à l'école par le seul biais de cette grande inégalité que nous connaissons dans le système scolaire francophone belge.

# À vos yeux, le décret "Inscriptions" serait illustratif de cette approche?

EdC: Sans essayer de résoudre le problème de la mixité sociale, il est éminemment salutaire. Mais la critique que j'ai entendu formuler sur notre carte blanche, c'est l'acception de la focalisation du débat sur la prééminence de la problématique des

inscriptions, alors que les principaux défis sont ailleurs. On peut répondre à cela qu'il faut résoudre au mieux la problématique des inscriptions, mais n'évacuons pas les autres défis plus importants de l'école!

Votre thèse est de dire que le décret, dans sa 3° version, risque d'augmenter la dualisation des écoles en milieu urbain, et particulièrement à Bruxelles...

**EdC:** Pour des raisons pragmatiques, le décret 3° mouture prend en considération la dimension de la distance entre le domicile et le lieu de scolarisation. C'est pertinent en termes de cohésion sociale, mais si l'on suppose que les écoles "chics" se retrouvent dans les quartiers chics, ce

critère va faire

e n

sorte que l'on retrouvera davantage d'enfants du quartier, avec une certaine homogénéité socioculturelle, ce qui ne nous semble pas idéal. Ce critère de localisation géographique va jouer à la fois dans le classement que les écoles feront sur base des enfants qui l'auront indiquée comme premier choix, et aussi au niveau du classement de la CIRI2. Avec un poids qui nous semble excessif par rapport à celui de la préférence des parents, que nous considérons comme le plus important parce que le plus fin, et foncièrement le plus juste. Il faut faire confiance aux parents, qui peuvent exprimer au mieux leurs préférences, et chasser l'image du directeur qui cherche à préserver l'homogénéité socioculturelle de son établissement.

"L'homogénéité sociale en termes d'habitat va se doubler d'une homogénéité dans les publics scolaires, là où le décret vise un objectif de mixité sociale". Comment expliquer cette contradic-

tion?

EdC: L'intention de mixité est évidemment louable. Ce décret cherche à apporter une réponse à l'absence de mixité, mais en retenant le critère

de la distance, il va, en fait, clicher l'école par rapport au tissu de l'habitat. À Bruxelles, quand on sait la forme de "rideau" bien présent que représente le canal, quand on voit les différences frappantes entre communes, entre quartiers, on se dit que donner un poids significatif, pour ne pas dire prépondérant à la dimension de la distance, va faire en sorte qu'on retrouvera dans l'école la (non)-mixité que nous connaissons en termes d'habitat.

# Vous évoquez, dans la carte blanche, le fait d'agir par contrainte ou par incitation...

EdC: Je ne pense pas qu'il faille toujours préférer l'incitation, à l'instar du discours politique ambiant, qui a aujourd'hui une propension à aller dans ce sens. En faisant cela, les pouvoirs publics apparaissent comme plus gentils. Personnellement, je pense qu'il ne faut subventionner que ce qui est bon pour la collectivité. Si vous doublez la surface de votre maison et y installez des panneaux solaires pour chauffer ces m² supplémentaires, ce n'est pas bon pour l'environnement, car cela entraine une empreinte écologique plus lourde! Aujourd'hui déjà, les écoles bénéficient d'une certaine incitation à la mixité sociale en termes de subventions différenciées en fonction du public scolaire; on aurait dû choisir de faire un examen de ce dispositif et, s'il avait été concluant, décider de le renforcer. Le point, ici, ce n'était pas tant l'incitation par rapport à la contrainte, mais plutôt l'offre par rapport à la demande.

# La qualité de l'offre restera ce qu'elle est, et donc la demande vis-à-vis des bonnes écoles également?

EdC: Pour moi, le vrai problème, c'est d'avoir aujourd'hui un système d'enseignement globalement insatisfaisant, mais moins dans certaines écoles que dans d'autres. L'enjeu n°1 est de penser à une amélioration du niveau général de nos écoles. On ne peut pas

en vouloir aux parents de souhaiter le meilleur pour leur enfant en termes de contenu, d'éveil, de discipline, de respect, de valeurs, etc. Ce n'est pas du tout le fait qu'ils soient dérangés par la présence d'enfants d'une autre confession ou d'une autre couleur assis à côté de leur propre enfant! Heureusement, on n'en est plus à ce niveau de racisme ou de préjugés, et il faut faire confiance aux parents. On doit faire en sorte que les bons élèves aient de bonnes écoles... et les moins bons aussi! Je pense que nous gagnerions aussi à avoir une offre scolaire plus différenciée, tant la diversité des besoins est grande!

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN
TEXTE MNL ET NVD

- 1. Voir la carte blanche signée de M. PARYS, E. de CALLATAY, L. LEDOUX, J.HINDRIKS et E. DEGUIDE, "Le nouveau décret inscriptions risque de renforcer la dualisation à Bruxelles", in *Le Soir* du 22 janvier 2010.
- 2. Commission inter-réseaux des inscriptions.

# **QUELLE TRANSPARENCE?**

es transformations successives – modifiées annuellement, ces trois dernières années! – des modalités d'inscription en première année de l'enseignement secondaire nous feraient presque oublier d'où on vient. Rappelonsnous ce qui a motivé la première mouture du décret "Inscriptions": le reproche adressé à un petit nombre d'écoles et/ou aux parents de leurs élèves de vouloir rester entre soi et de manquer de transparence dans le processus d'inscription. Et donc, de ne pas permettre à tous d'y avoir accès. "En ce temps-là", l'inscription se réalisait lors d'un contact parents-direction d'école, peu visible à l'œil des caméras, notamment.

Vint le décret "ARENA" qui provoqua, là où il était censé résoudre le problème énoncé, les mémorables files. Insupportables aux yeux d'un certain nombre de parents et d'une majorité d'hommes politiques, elles paraissent moins insoutenables de l'autre côté de la frontière linguistique. L'inscription était devenue publique et visible... notamment sur le trottoir des écoles les plus demandées.

Avec le décret "DUPONT", le symptôme se déplaça, mais son caractère public et visible demeura. La perspective d'un tirage au sort et un cadrage insuffisant provoquèrent des inscriptions multiples et leur corollaire sous la forme des fameuses listes d'attente. Des parents en suivaient attentivement l'évolution pour connaître la position de leur enfant. Ces listes furent résorbées peu après la rentrée 2009.

Troisième acte. Formulaire et inscription unique déposée dans l'école au choix des parents, puis traitement critérié en interne ou en externe (CIRI) de l'établissement. Pour les cas où la demande excède l'offre, le traitement des demandes d'inscription redevient opaque pour la majorité des familles. Auparavant, elles connaissaient leur place dans la file ou dans la liste d'attente. Demain, ce sera un logiciel qui établira un classement auquel les parents, comme les écoles, devront se soumettre sans pouvoir facilement vérifier le résultat qui leur sera transmis.

Transparence? Oui, mais quelle transparence? FT

# vu du secondaire

# QUAND UNE ÉCOLE N'EST PAS L'AUTRE...

Uniformiser les règles d'inscription est sans doute nécessaire. Mais dans la réalité, quels sont les effets des mesures prises? Il y a parfois une certaine distance entre les intentions déclarées et les conséquences observées...

Rencontre avec deux directions.

■Liliane LEGRAS, directrice du Centre scolaire Saint-Adrien - Val Duchesse à Ixelles:

# Comment avez-vous vécu les différentes moutures du décret "Inscriptions"?

Liliane LEGRAS: La première année, je n'étais pas dans cette école, mais l'année suivante, la deuxième version du décret a été catastrophique pour une petite implantation de quartier comme Val Duchesse! On a été débordés par les parents qui venaient de la périphérie et des communes à facilités. Étant entourée de grands collèges d'enseignement général, l'école a été assaillie d'inscriptions multiples. Il y avait 40 places, et on a dépassé les 120 demandes!

J'avais deux types de public à l'inscription: les personnes habituelles, qui connaissaient l'école et l'avaient choisie en connaissance de cause, et d'autres qui, visiblement, arrivaient avec un dossier tout préparé, s'inscrivaient en vitesse et n'étaient pas intéressées par mes informations. Beaucoup de parents étaient en colère. Un tirage au sort a été organisé, mais ça a pris beaucoup de temps avant que la bulle ne se dégonfle. Les parents "habituels" se sont éloignés du quartier, ont choisi une autre école, et je n'ai pas pu les récupérer quand il y a eu des désistements. Au lieu d'avoir deux classes de 20, on s'est finalement retrouvés avec deux classes de 15!

# Que peut-on espérer de la troisième version?

LL: Qu'on retrouve ce public qui était vraiment intéressé par notre école au départ, qu'on échappe à ces inscriptions multiples qui, à mon sens, n'étaient pas de vraies inscriptions,

et que le dialogue à avoir avec les parents au moment de l'inscription se restaure.

# Et pour ce qui est de l'objectif déclaré, de mixité sociale accrue?

LL: Il existait déjà dans l'école, étant donné son profil. Elle était bien ciblée par les parents. Vu le quartier, les écoles de ce genre ont un public qui est dans l'esprit du décret. De plus, la classe d'accueil nous amène des élèves provenant de l'enseignement spécialisé, qui ont déjà eu des difficultés d'apprentissage.

Ce sont des établissements comme le nôtre, des écoles "intermédiaires", ni typées "sélect", ni typées "quartier défavorisé", qui ont le plus trinqué dans l'histoire, car ils n'ont pas fait leur nombre d'inscriptions l'an dernier. Je ne suis pas sure que les parents visés par le décret soient tellement partis des quartiers plus défavorisés situés plus dans le centre. Ils ne vont pas nécessairement envoyer leurs enfants (surtout leurs filles) très loin. J'ai l'impression que l'augmentation de capacité de certains établissements très demandés a vidé les écoles de proximité... Cela n'a pas eu l'effet des vases communicants! Quant aux écoles à public défavorisé, ce n'est pas là que des parents plus aisés qui ont perdu leur place dans un établissement huppé vont mettre leurs enfants!

Pour terminer, malgré tout, sur une note positive, je dirais que l'effet bénéfique de ces trois ans a peut-être été de nous faire prendre du recul et nous poser les bonnes questions par rapport à l'image de l'école, à la manière dont elle est perçue à l'extérieur.

> **INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN** TEXTE MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



# IMAGE DE L'ÉCOLE ET IMAGE DE SOI...

I y a deux ans, à l'époque du premier décret, on voyait depuis une semaine à la télévision que devant certains établissements, les files grossissaient. Il y avait même des jeunes qui étaient payés comme jobistes pour attendre à la place de certains parents. Dans une école "sans file", un élève de 1re accueil (ce ne sont déjà pas les élèves qui ont la meilleure estime d'eux-mêmes) quitte l'étude à 17h avec l'enseignant qui avait surveillé celle-ci, et en arrivant devant la porte, il dit à son professeur:



"Dites, Monsieur, comment ça se fait qu'il n'y a pas de file devant notre école à nous? C'est vraiment une école pour les nuls!".

Il ne savait pas que des papas attendaient dans leur voiture devant l'école et que le lendemain à 6h, 50 personnes seraient dans la rue pour prendre les places disponibles! Mais, aux yeux de ce gamin, la publicité faite autour de ces files et le fait qu'il n'y en ait pas devant son école avaient vraiment un effet négatif. La disparition des files suffit-elle à "égaliser l'image des écoles"? Posez la question... MNL

■Luc SCHOLLEN, directeur de l'Institut Dominique Pire à Bruxelles, école de transition en discrimination positive:

# Quels ont été les effets des deux premières versions du décret "Inscriptions" sur votre population scolaire?

Luc SCHOLLEN: Le premier décret a généré la perte d'environ 10% de la population scolaire en 1<sup>re</sup> commune, mais en réalité, celle-ci a été relativement stable au cours des trois-quatre dernières années. Au niveau de la qualité, il n'y a pas eu non plus d'évolution significative. L'objectif était que les bonnes écoles accueillent plus d'élèves en difficulté, et que les écoles en D+ accueillent des élèves plus forts, mais cela n'a pas été le cas chez nous.

# Et qu'espérez-vous de cette troisième version du décret?

LS: J'ai du mal à dire que j'en espère quelque chose, car je ne crois pas que le décret soit de nature à renforcer la mixité sociale, ni même la mixité scolaire. Ma crainte, c'est que ce dispositif génère à nouveau de l'incertitude chez les parents, et par conséquent, des difficultés d'organisation, car il faut informer les parents qui ne savent pas comment s'y prendre. Plus largement, je crains que ces dispositions renforcent la dualisation entre les écoles plus qu'elles ne la limitent! C'est un peu le paradoxe auquel l'initiative avait abouti l'an dernier. Il faut plutôt renforcer la mixité scolaire via des moyens supplémentaires octroyés, par exemple, à la cellule d'accompagnement pédagogique, pour qu'elle puisse aider les professeurs à mettre en œuvre le décret "Missions", le programme et la pédagogie par compétences. Il s'agit aussi de mettre en place de manière structurelle des stratégies de remédiation. Et de renforcer l'autonomie des écoles pour que l'on puisse, avec nos moyens, imaginer des réponses de manière souple, pour atteindre un certain niveau d'enseignement.

Et du point de vue de l'organisation du 1<sup>er</sup> degré, avez-vous

# constaté d'autres impacts?

LS: Si on souhaite organiser le 1er degré commun et différencié de manière efficace, on doit pouvoir anticiper un certain nombre de choses et travailler sur base d'une population scolaire que l'on connait, grâce aux contacts avec les parents ou avec les écoles primaires au moment de l'inscription des élèves... Pour un élève, il faut imaginer plusieurs parcours possibles, notamment dans une perspective de différenciation de l'enseignement et de la pédagogie, pour l'amener à atteindre les compétences. Quand on met en place une série de prescriptions, on contrarie, on limite l'autonomie nécessaire à la bonne organisation de ce parcours scolaire. L'environnement bureaucratique de l'école est en train de s'accroitre, au détriment de l'autonomie nécessaire à l'efficacité pédagogique.

# Voyez-vous, malgré tout, un élément positif dans cette initiative?

LS: La volonté du politique de ne pas faire du système éducatif un système discriminant sur le plan scolaire, et donc après coup, sur le plan social, c'est essentiel. Quand un ministre dit que le système éducatif doit permettre de diminuer les écarts entre les différentes couches de la société et permettre à tout le monde de s'épanouir, ou qu'il faut éviter qu'il y ait des écoles élitistes, c'est important. Mais entre l'intention et la manière, il y a une marge... Les deux premiers décrets "Inscriptions" ont finalement accru la dualisation scolaire plus qu'ils ne l'ont limitée. Ce que nous attendons, en D+, c'est de l'autonomie, et la possibilité de gérer les choses en fonction de notre public, par rapport à un cahier des charges, en impliquant les enseignants et tous les acteurs. Il faut en arriver à une autre forme de rapport entre les écoles, les réseaux et les pouvoirs publics. Que ceux-ci confient des cahiers des charges, donnent des moyens aux réseaux, et qu'ils laissent les écoles se gérer de manière autonome!

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN

TEXTE BRIGITTE GERARD

# vu du fondamental

# + QUE DES FACTEURS

Investis d'une mission de transmission des formulaires d'inscription aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> primaire, les directeurs de l'enseignement



Photo: François TEFNIN

■Jean-Pierre MERVEILLE, président du Collège des Directeurs du fondamental:

"Les directeurs ont certes la volonté d'être loyaux et d'appliquer le décret, mais il faut bien constater que cela va représenter un travail supplémentaire. En fonction du public de l'école, on va avoir plus ou moins de difficultés à informer les parents. Vu le cout des recommandés, on va essayer de les éviter!

Comment toucher directement les parents? Certains viennent peu à l'école, surtout dans les milieux plus défavorisés. On pourrait les convoquer à une réunion, pour donner un minimum d'informations et délivrer le formulaire d'inscription contre le récépissé. Il faut qu'on puisse prouver que le «bon» parent est bien en possession du formulaire. Et quels renseignements allons-nous leur fournir? Pour la ministre, une information minimale suffira, car la lettre d'inscription sera accompagnée d'un mode d'emploi destiné aux parents. Ça me parait un peu illusoire! Ils vont certainement poser des questions, et l'information des directeurs est très inégale à cet égard. L'influence de l'instituteur de 6e dans le choix d'une école secondaire par les parents n'est sans doute pas négligeable non plus. C'est souvent lui qu'ils interrogent. Il a effectivement une idée des compétences acquises par l'élève et de ce qui lui serait bénéfique en termes d'encadrement ou de taille d'école, mais il ne connait pas nécessairement tous les établissements secondaires du coin. Il va falloir concevoir un moment de concertation avec ces enseignants, pour faire en sorte qu'ils soient à même de donner des conseils objectifs et étayés.

Quand on pense qu'au départ, le problème des inscriptions ne concernait qu'une vingtaine d'écoles secondaires à Bruxelles et qu'aujourd'hui, tous les directeurs du fondamental

vont devoir fournir un travail supplémentaire pour résoudre un problème qui ne se posait pas, on peut comprendre leur agacement! Quant aux mesures complémentaires de rapprochement pédagogique entre écoles primaires et secondaires, elles me semblent tout à fait douteuses, compliquées et peu porteuses. Autant nous considérons qu'il est vraiment important de favoriser ce passage primaire-secondaire en faisant le moins de casse possible, autant nous sommes d'avis que ce n'est pas avec des mesures comme celles-là qu'on va y arriver!". MNL

# ■Marc FRANÇOIS, directeur de l'école fondamentale Saint-Michel à Jette:

"Les écoles fondamentales sont loin de n'avoir qu'un rôle de facteur à jouer, en ce qui concerne les inscriptions en secondaire. Nous avons une réelle responsabilité à assumer. Nous devons remettre des documents aux parents des élèves de 6e primaire et nous assurer qu'ils arrivent à bon port. Il s'agit donc de les remettre en mains propres ou par recommandé, pour éviter par la suite

tout recours juridique éventuel. Nous avons également la responsabilité de l'information aux parents. Le décret n'est pas simple, il faut le vulgariser, mais pas trop. Tout le monde doit avoir un même niveau d'information. À cet égard, le PowerPoint que le SeGEC prépare est une bonne idée, car il permettra aux écoles d'avoir une base d'information semblable. Nous devons ensuite accompagner les parents qui ne comprendraient pas. Il faut les soutenir, sans pour autant faire les choses à leur place. La difficulté sera de ne pas avoir une attitude trop interventionniste.

Enfin, il faut veiller à garder une certaine neutralité par rapport aux écoles secondaires. Les parents vont, en effet, surement venir nous demander conseil, il sera compliqué de garder une certaine réserve. Jusqu'à présent, l'instituteur agissait par voie de conseil, mais ce sera plus difficile à présent. D'ailleurs, était-ce souhaitable de conseiller les parents? Un autre volet important sera l'information aux enseignants, qui doivent pouvoir répondre aux questions des parents". BG

# regard

# JAMAIS NI TOUT BLANC, NI TOUT NOIR

"Dans certaines écoles, les enfants dont les parents n'ont pas pu payer les frais, leurs noms sont affichés aux valves".

"Une prof, elle aide les élèves, elle leur montre ce qu'il faut faire et puis il y a une autre prof qui dit aux élèves: je m'en fous, travaille si tu veux".1

a question des inscriptions et de la mixité sociale dépasse évidemment celle de la seule arrivée de "nouveaux" élèves dans certaines écoles qu'ils n'auraient peut-être pas fréquentées auparavant. Une fois inscrits, ces élèves doivent trouver dans l'établissement un accueil et une pédagogie qui leur permettent d'y rester et d'y réussir. Cela suppose que chacun accepte de s'adapter à l'autre et pour les enseignants, d'acquérir parfois de nouveaux savoirfaire. Cela ne s'improvise pas, et des formations faciliteraient certainement cette adaptation... dans toutes les écoles. On peut sans doute accepter de se laisser interpeler par certaines réflexions, comme celles contenues dans l'extrait du rapport ci-dessous<sup>1</sup>: "Il existe de nombreux malentendus entre les familles défavorisées et l'école et les professionnels, en raison de leurs univers et représentations fort différents. L'enfant pauvre, lorsqu'il arrive à l'école, doit souvent faire face à un monde dont il ne comprend ni le langage ni les consignes. Notons que les enfants pauvres sont souvent très peu familiarisés avec l'écrit. Les parents connaissent également peu ou mal l'école et ne sont parfois pas en mesure de comprendre les documents qui leur sont adressés. Il existe de nombreuses différences dans les valeurs et dans la relation entre la culture des familles défavorisées et les exigences de la culture scolaire². (...)

Les enseignants de leur côté ne connaissent pas grand-chose de la vie des enfants défavorisés et sont souvent enclins à penser que les familles se désintéressent de la scolarité de leurs enfants car elles ne répondent pas aux avis. Ce qui stigmatise les parents et les enfants. Le résultat de ce mécanisme est inégal puisque l'attitude des familles est requalifiée pour ce qu'elle n'est pas. Ce qui justifie une série d'injustices supplémentaires pour les bénéficiaires. Il serait donc indispensable que les enseignants puissent mettre en lien un certain comportement et des difficultés d'apprentissage éventuelles chez un enfant avec sa réalité sociale. Ainsi, il est nécessaire d'améliorer la formation initiale des professeurs".

# FRANÇOIS TEFNIN

- 1. "Dans le vif du sujet", Rapport relatif aux incidences et aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles, Les manquements au niveau de l'école, pp. 85-86
- 2. FONTAINE P., CORVELEYN J. (sous la dir. de), "Enfants en pauvreté: situation de la recherche scientifique en Belgique", Groupe interuniversitaire recherche et pauvreté, juillet 2008, p. 36.

# **QU'EST-CE DONC QUE... LA CIRI?**

- La Commission Inter-réseaux des Inscriptions, ou CIRI, a pour missions de:
- disposer des places restées disponibles dans les établissements d'enseignement réputés incomplets, ainsi que des places restées disponibles dans les établissements d'enseignement réputés complets;
- garantir la transparence et l'exacte application du système d'attribution des places disponibles;
- saisir le Gouvernement de tout problème qui nécessiterait une prise de décision de sa part;
- suggérer à la Commission de pilotage les éventuelles améliorations à apporter au système d'attribution des places disponibles pour les années scolaires suivantes;
- résoudre les cas exceptionnels ou de force majeure.

### Elle est composée des personnes suivantes:

- ■le Ministre de l'enseignement obligatoire, qui préside (un représentant du Ministre-président et du Ministre ayant les bâtiments scolaires dans ses attributions assistent aux réunions):
- ■le directeur général adjoint du Service général de l'enseignement organisé par la CF ou son délégué;
- un représentant par organe de représentation et de coordination des PO de l'enseignement subventionné;
- deux représentants par commission zonale des inscriptions et par commission décentralisée des inscriptions lorsque ces commissions sont compétentes pour des zones à l'égard desquelles la CIRI intervient dans l'attribution des places;
- deux représentants par fédérations d'associations de parents reconnues comme représentatives;
- deux membres de la direction générale de l'enseignement obligatoire du Ministère de la CF;
- deux membres de l'entreprise des technologies nouvelles de l'information et de la communication (ETNIC).



# conclusion provisoire SI D'AVENTURE... ÉVITER L'OBSTINATION

L'objectif est connu: introduire davantage de mixité sociale dans quelques écoles où elle faisait défaut. Le but est partagé par les différents acteurs. Reste à convenir du meilleur chemin pour y parvenir...

Deux premiers essais ont été tentés ces dernières années. Le premier a fonctionné sur le principe "premier arrivé, premier servi". À priori objectif, ce critère a vite souffert de deux défauts: il a provoqué des files devant certaines écoles et dans celles-ci, les premiers rangs n'étaient pas ipso facto socialement hétérogènes. En outre, l'absence de files devant d'autres écoles a pu être interprétée comme un signe de moindre qualité, ce qui constituait une offense aux enseignants et directions qui s'y investissent.

Deuxième tentative. Insuffisamment encadrée, elle a suscité des inscriptions multiples et des listes d'attente qui ne se sont résorbées qu'après la rentrée de septembre 2009. Le tirage au sort utilisé pour départager les candidats quand la demande dépassait l'offre est mal passé auprès des parents, qui ne se sont pas privés de le faire savoir.

### DES LEÇONS

L'expérience des deux dernières années nous montre que de l'intention à l'action, il y a de la marge. Et surtout, il y a place pour des initiatives d'acteurs qui ne jouent pas nécessairement la partition telle qu'elle est écrite. Il faut toujours compter sur le risque non négligeable d'effet pervers d'une règlementation qui ne produit pas que les résultats attendus par ses concepteurs.

Au moment de la mise en place d'une troisième version du décret "Inscriptions", on peut souhaiter que la solution retenue ne connaisse pas les soubresauts des dernières rentrées.

On ne peut toutefois pas exclure quelque surprise, tant dans les écoles surdemandées que dans les autres.

### CHANGEMENT

Quand viendra le temps de faire le point sur le nouveau décret, on pourrait devoir se rappeler le titre d'un ouvrage du sociologue Michel CROZIER: On ne change pas la société par décret1. On pourrait aussi devoir se souvenir des observations de quelques théoriciens de l'analyse systémique, et notamment de Paul WATZLAWICK, observations qui visent à "montrer que dans certaines circonstances, des problèmes apparaissent simplement comme résultats de tentatives mal dirigées pour modifier une difficulté réelle et qu'une telle genèse des problèmes peut se produire à tous les niveaux du fonctionnement humain - individuel, dyadique, familial, sociopolitique, etc."2 Pour le dire de manière ramassée, dans certains cas, le problème, c'est la solution adoptée.

# **ÉVALUATION**

Si, après plusieurs tentatives non abouties, certains étaient tentés de poursuivre dans la même direction en faisant, une fois encore, "plus de la même chose", il serait heureux qu'il s'en trouve d'autres pour promouvoir un changement de méthode. Et tout d'abord, pour avoir plus de chance d'atteindre l'objectif.

Dans son ouvrage Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes, Christian MO-REL³ analyse des situations où "des individus prennent collectivement des décisions singulières et agissent avec constance dans le sens totalement contraire au but recherché: pour éviter un accident, des pilotes s'engagent dans une solution qui les y mène progressivement (...)".

Parmi les explications de ce mécanisme qui semble défier la logique, l'auteur en relève une qu'il ne faut pas négliger: "Le silence observé par les personnes en désaccord avec la décision à laquelle elles participent est un phénomène rarement évoqué et pourtant fréquent. Ce silence est un facteur majeur de décisions absurdes".

Pour éviter d'en arriver là, il faudra notamment évaluer les effets comparés des politiques de contrainte et d'incitation. Si elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre, une juste appréciation de leur capacité respective à être admises, à motiver les acteurs et à produire une réelle amélioration du système scolaire devra être réalisée. Un peu comme en classe, finalement.

FRANÇOIS TEFNIN

- 1. CROZIER M., On ne change pas la société par décret, Grasset et Fasquelle, 1979.
- 2. WATZLAWICK P., WEAKLAND J., FISCH R., Changements, Seuil, 1975.
- 3. MOREL C., Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes, Gallimard, 2002.





# De la santé au développement durable

cole 21 est une action de coopération transfrontalière. Elle réunit des établissements scolaires du nord de la France et des provinces belges du Hainaut, Namur et Luxembourg autour de deux préoccupations. Premièrement, la santé, déjà présente à travers l'initiative "Écoles en santé". Deuxièmement, le développement durable avec "Agenda 21", un plan d'action pour le 21° siècle qui en intègre les principes.

# ÉCOLE PILOTE: UN SENTIMENT DE FIERTÉ

Thierry PINON est directeur de l'Institut Cardijn-Lorraine à Athus, dans la province de Luxembourg. Il a été contacté par *Générations en santé*, qui coordonne le projet **École 21**, pour en devenir une des écoles pilotes.

Pour lui, il s'agit avant tout d'une reconnaissance des actions menées dans l'établissement. On peut, par exemple, citer la journée "Prévention alcool" organisée l'année dernière (cf. photo). "Nous avons une tradition d'éducation à la santé et au développement durable. on est donc assez fiers d'avoir été retenus. Ça va nous permettre d'amplifier les actions qu'on mettait déjà en place", explique le directeur. Le but poursuivi? Offrir un renouveau pédagogique dans un environnement favorable à l'éducation, ainsi qu'à l'épanouissement personnel. De plus, École 21 cherche à faire des établissements scolaires des lieux de cohésion sociale et prône l'existence de liens forts entre l'école, la famille et la communauté extrascolaire. Pour l'Institut Cardijn-Lorraine, c'est dans ce domaine-là qu'il y aura le plus d'efforts à fournir. "Nos actions se sont toujours limitées au cadre scolaire. Les parents sont souvent présents, mais en tant qu'appui logistique, pas comme collaborateurs à part entière", explique Th. PINON.

# PAS DE FINANCEMENT, MAIS PLUS DE VISIBILITÉ

Le programme Générations en santé est partiellement financé par le Fonds

Européen de Développement Régional (FEDER), par l'intermédiaire d'INTER-REG IV France-Wallonie-Vlaanderen (voir encadré). Les écoles ne reçoivent pas de subsides pour supporter les frais inhérents à la mise en place des actions de promotion de la santé et du développement durable. En revanche, *Générations en santé* aide les établissements à trouver les fonds nécessaires et leur offre, grâce au label **École 21**, une visibilité importante dans la région.

# ET LE TRANSFRONTALIER, DANS TOUT ÇA?

Les participants sont au cœur d'une dynamique européenne transfrontalière entre la Belgique et la France. Plus concrètement, c'est un moyen intéressant de s'échanger des idées novatrices. Comme l'explique Th. PINON, "Il y a toujours un moment où on risque de tourner en rond, de reproduire les mêmes activités. Le système français est différent du nôtre, et ils ont d'autres façons d'aborder les actions".

Pour **INTERREG IV**, la coopération transfrontalière offre une approche plus globale que les actions nationales. Elle contribue ainsi à inverser les tendances lourdes observées, tels le réchauffement climatique et la progression chez les jeunes de problèmes de santé comme l'obésité, l'hypertension ou le diabète.

INTERREG IV est un programme de coopération territoriale qui s'articule en trois axes: la coopération transnationale, interrégionale et transfrontalière. C'est dans ce volet que l'on retrouve INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen et INTERREG IV-A Grande Région, qui regroupe les zones transfrontalières de Belgique, d'Allemagne, de France et du Grand Duché de Luxembourg.

Les écoles ont la possibilité de monter des microprojets de partenariat transfrontalier. Celui-ci doit compter au moins deux opérateurs de pays différents et avoir une véritable plus-value transfrontalière.

Pour plus d'informations, visitez les sites internet d'INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen (www.interreg-fwvl.eu) et d'INTERREG IV-A Grande Région (www.interreg-4agr.eu), où des appels à projets sont régulièrement effectués.

PAULINE DEBACKER STAGIAIRE EN COMMUNICATION

À LA CELLULE EUROPE DU SEGEC

# Toilettes scolaires: peut mieux faire!

La chasse à la saleté est ouverte dans les toilettes d'écoles. Un mémoire universitaire a analysé cette question récurrente.

Trois questions à Sophie LIEBMAN, institutrice et licenciée en sciences de l'éducation, auteur du mémoire "Analyse socio-pédagogique de la place du corps à l'école primaire: le cas particulier des toilettes":

Les toilettes sont, selon vous, des lieux encore relativement tabous dans les écoles... Quelles difficultés les enfants peuvent-ils y rencontrer?

Sophie LIEBMAN: Tout d'abord, je précise que mes constats concernent toutes les écoles, de tous les réseaux, à tous les niveaux d'enseignement, et dans tous les types de pédagogie. Mais cela ne se vit pas de la même façon à tous les niveaux. En maternelles, il y a tout un rituel autour des toilettes, mais certains enfants se retiennent toute la journée car ils ne supportent pas de faire pipi côte à côte, sans aucune intimité. Ce manque d'intimité est d'ailleurs également vécu aux autres niveaux. En primaire et secondaire, les toilettes sont souvent sales, vétustes, et leur localisation est parfois mal pensée. Certaines toilettes se trouvent, en effet, uniquement dans la cour de récréation. En hiver, imaginez le froid qui y règne... Les enfants font face à d'autres aspects bien désagréables: pas de fermeture aux portes, pas de planche sur les cuvettes, une taille des WC pas adaptée...

### Pourquoi un tel laisser-aller?

**SL:** Cette problématique est finalement révélatrice de la place accordée au corps dans notre société. Celui-ci est, en fait, absent de l'école, excepté au cours de gym, mais alors dans un cadre du contrôle de soi, de performance... On accorde peu d'importance au développement et à l'harmonie du corps, qui reste tabou. Il est certes exposé partout dans la société, mais idéalisé et donc en-dehors de toute réalité. L'état des toilettes dans une école est, en quelque sorte, le baromètre du bien-être ou du mal-être des enfants. S'ils se sentent mal en classe, s'ils subissent des humiliations, ils viennent se soulager aux toilettes, exprimer leur colère, à l'abri de tout contrôle social.

# Que faire pour accorder aux toilettes la place qu'elles méritent?

**SL:** Il faut avant tout revoir les installations elles-mêmes dans les établissements, ce qui est le rôle de chaque PO. L'école est, par ailleurs, un lieu de socialisation. Les toilettes collectives doivent donc aussi être l'occasion d'apprendre cette socialisation en classe, d'apprendre aux enfants à respecter les lieux qu'ils partagent. Et pour conscientiser le public à cette problématique, je prépare en ce moment un documentaire, pour lequel je recherche des témoignages d'écoles...<sup>2</sup>

### Et vous, qu'en dites-vous?

# ■Véronique FRÈRE, directrice de l'école fondamentale Notre-Dame de Beauraing:

"Nous avons entrepris dernièrement des travaux de construction, notamment au niveau des toilettes. Il y avait jusqu'à présent plusieurs sas de toilettes répartis dans la cour de récréation des primaires, dans celle des maternelles, à l'intérieur du bâtiment des primaires, mais aussi entre deux classes de 1<sup>re</sup> maternelle, pour faciliter l'apprentissage de la propreté. Dans le nouveau bâtiment, nous aurons de nouvelles toilettes entre les classes des tout-petits. Nous essayons d'apprendre aux enfants à profiter des temps de récréation pour s'y rendre, mais s'il le faut, ils peuvent y aller pendant les cours. On tente de les responsabiliser, de les sensibiliser. Nous tenons un conseil des élèves tous les deux mois, et cette problématique y est régulièrement abordée. Nous avons d'ailleurs rédigé une charte des toilettes, qui fixe des règles d'hygiène à suivre pour se respecter soi-même et les autres: frapper avant d'entrer, tirer la chasse, se laver les mains... Les enfants ont tous signé la charte et s'engagent ainsi à la respecter. Si ce n'est pas le cas, la sanction tombe: nettoyer les toilettes avec la femme de ménage pendant une semaine! De cette façon, ils se rendent compte du travail que cela représente de devoir le faire tous les jours!

On a d'abord élu des responsables en charge de ces lieux, mais ce n'était pas évident. On a plutôt opté maintenant pour une responsabilité générale, mais les plus grands vont tout de même vérifier après la récréation si tout est en ordre. C'est un apprentissage quotidien. Les enseignants et moi essayons d'être les

pas surveillé... L'objectif est, en fait,

plus présents possible pour aider les élèves, les motiver... Sous le préau, nous avons déjà de nouvelles toilettes, que les enfants tiennent à garder propres. La sensibilisation fonctionne! On se parle beaucoup de tout ça. Ce n'est pas parfait, mais il y a un mieux, il y a davantage de respect".

# ■Anne-Marie DECOCK, infirmière au centre PMS de Tournai 2 (écoles fondamentales):

"La pratique quotidienne de mon travail m'amène dresser plusieurs constats concernant les toilettes dont, tout d'abord, le non respect de l'intimité: WC collectifs en maternelle, pas toujours de séparation entre les WC (filles) et les urinoirs (garçons)... De leur côté, enfants les mettent assez souvent évidence en le manque de propreté et les mauvaises odeurs. Il n'y a pas toujours de lavabo à disposition, ni de savon ou de serviette. À propos du papier, en prévention d'une utilisation non adaptée, les rouleaux sont sous la gestion des adultes. Il est donc difficile, voire vexatoire pour certains en-

fants, de «mendier» les centimètres de papier... La vétusté des locaux et du matériel, dans certains endroits, n'incite pas non plus les enfants au respect des lieux.

De temps à autre, nous sommes in-

terpelés par des enseignants suite aux «jeux» auxquels certains enfants s'adonnent dans les toilettes. Nous proposons alors un temps d'arrêt pour échanger avec les enseignants. Ils vivent au quotidien avec les enfants et sont donc les mieux placés

pour envoyer les messages adéquats à ce sujet.

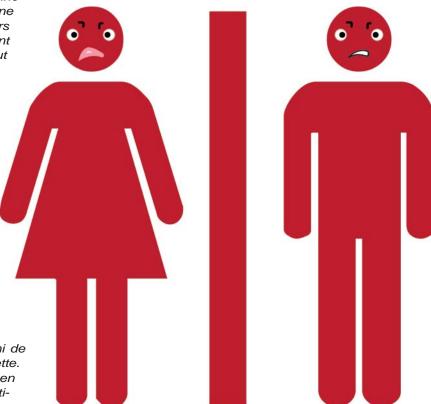
Concrètement, la pratique du DECE (Dispositif d'expression collective des élèves), outil de socialisation, a donné à des groupes d'élèves l'occasion de s'exprimer par rapport à cette problématique et de faire des propositions qui ont pu améliorer le quotidien.

Je constate, de manière générale, que les responsables de la communauté éducative (PO, enseignants et parents) sont sensibilisés à la nécessité d'améliorer les sanitaires des établissements. Dans les faits, durant la dernière décennie, j'ai pu constater une nette

d'éviter que trop de gens s'y croisent. Le souci, c'est que la rénovation d'un bloc sanitaire existant n'empêche pas la poursuite des mêmes problématiques (vandalisme, cigarettes, harcèlement...) et, par ailleurs, construire un nouveau bloc sanitaire coute très cher (60 000€ pour 25m²). Or, il faut faire du solide et intervenir directement quand quelque chose ne va pas. Le mieux est d'abord d'envisager de placer les sanitaires à l'intérieur des locaux existant, soit en aménageant ceux qui existent, soit en

réaménageant un local inoccupé... Le meilleur conseil est de prévoir des sanitaires qui soient accessibles de l'intérieur et de l'extérieur l'établissement. Les toilettes doivent être accessibles pendant la récré et les cours. Fn maternelles. elles doivent aussi se situer tout près des classes. À titre indicatif, dans une école, il faut prévoir en moyenne un WC pour 20 filles, un WC pour 30 garçons, un urinoir pour 20 garçons et un WC (obligatoire)

pour les handicapés. Les travaux relatifs aux sanitaires sont subsidiés dans le cadre du PPT (Programme prioritaire de travaux). Il n'y a pas de cahier des charges type. Il faut examiner les situations au cas par cas, car tout dépend de la configuration des lieux. Les choix posés à ce niveau sont, en tout cas, essentiels pour l'école... Les parents y accordent de plus en plus d'importance".



amé-

lioration des locaux, mais il est vrai que ce sujet continue à faire couler beaucoup d'encre.

Par ailleurs, dans le cadre des visites annuelles des établissements scolaires, les médecins du Service de promotion de la santé à l'école (SPSE) sont encouragés à être vigilants quant à l'état des sanitaires. Mais les messages envoyés restent à un niveau de conseil. Le service n'a pas de pouvoir contraignant en cette matière".

# ■Guy LATTENIST, directeur du Service des investissements de l'enseignement catholique (SIEC):

"Les toilettes sont les lieux où se révèlent toutes les tensions sociales qui existent dans les écoles. C'est un endroit fragile, à risque, qui n'est

# Et vous, que feriez-vous?

PROPOS RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD

- 1. ULB, Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation, sous la direction des professeurs M. SYLIN et S. KAHN, année académique 2008-2009.
- 2. Témoignages à transmettre à l'adresse suivante: **lestoilettes@live.fr**



# et les autres.

Mais pourquoi toutes ces nouvelles enseignantes et ces jeunes professeurs s'accrochent-elles ou décrochent-ils? C'est bien à cette question qu'a cherché à répondre le colloque ESFFIM¹ du 6 février dernier.

e taux de départ et d'abandon étonnamment élevé dans les cinq premières années de celles et ceux qui s'essaient à la carrière enseignante est l'une des caractéristiques spécifiques du marché du travail dans le secteur de l'enseignement. C'est également une des causes de la pénurie que nous connaissons depuis plusieurs années. Ce problème revient régulièrement à la une, preuve qu'il n'a pas encore trouvé de solution. Alors, à l'instigation de sa présidente,

Bernadette NOEL<sup>2</sup>, et de son secrétaire, Jean-Marie DEMOUSTIER<sup>3</sup>, ESFFIM a imaginé de traiter à frais nouveaux cette question. Décision fut donc prise d'organiser un colloque sur le sujet, court mais dense.

# **UNE QUESTION QUI TARAUDE**

Le nombre d'inscrits, presque tous présents en ce samedi matin, confirme le grand intérêt manifesté pour le thème: Insérer d'une manière durable les enseignants dans un établissement scolaire. Thème précisé par une question abordée par les intervenants sous différents angles: comment favoriser un lien entre la formation initiale, l'insertion et la formation continuée?

D'entrée de jeu, les témoignages courageux de quatre jeunes, Laurence, Pétula, Damien et Fanny concernant leur entrée dans la profession, ont confirmé la pertinence de la question retenue: de la formation initiale aux débuts dans le métier, il y a un pas difficile à franchir. Seuls, un accueil bienveillant et un soutien psy-

chologique et pratique de la direction et des collègues permettent de s'accrocher. Une "âme d'enseignant" ne suffit pas pour résister à la pression de la réalité.

# S'ACCROCHER OU DÉCROCHER?



De quoi est faite cette pression? L'analyse de Christelle DEVOS<sup>4</sup> apporte la réponse d'une chercheuse à cette ques-

tion. Dans l'enseignement, la période d'entrée en fonction est plus critique que dans d'autres professions. Les raisons en sont multiples: un(e) enseignant(e) débutant(e) a les mêmes responsabilités qu'un(e) enseignant(e) expérimenté(e); sa charge de travail est au moins égale, voire supérieure; les premiers emplois sont souvent temporaires et sont fréquemment l'objet d'engagements précipités: de remplacements

en intérims, il faut une grande capacité d'adaptation; il n'est pas rare que les écoles et les classes des premières expériences d'enseignement soient parmi les plus difficiles...

Ces conditions d'entrée en fonction compliquent ce que beaucoup pointent comme une difficulté majeure de l'exercice du métier en son commencement: la gestion pédagogique, disciplinaire et relationnelle d'un groupe d'enfants ou d'adolescents. Le constat étant fait et documenté, restait à savoir quelles réponses donner à ce qui se présente comme un vrai défi: aguerrir suffisamment et rapidement les enseignant(e)s débutant(e)s pour qu'elles/ils aient envie de rester dans le métier.

# D'OÙ VIENDRA LE SALUT?



En tout cas, répond Christian MAROY<sup>5</sup>, les voies choisies par les politiques récentes ne semblent pas aller dans le bon sens

Ces politiques ne parviennent pas à corriger l'image de la profession et à lui rendre son prestige. Le droit de regard accru des parents sur le travail des écoles affaiblit la position d'autorité des enseignant(e)s. Les évolutions du public d'élèves, des prescriptions et injonctions parfois paradoxales, des conditions de travail plus complexes et difficiles provoquent une perte d'attractivité de la profession et ont pour conséquence des abandons précoces du métier dans les premières années d'exercice. Le salut ne viendra donc pas,

pour l'instant, de ce côté.

D'où, alors? De la formation continuée orientée spécifiquement vers les enseignant(e)s débutant(e)s, nous suggèrent Claudine LEVEQUE et Marianne LAURENCIS<sup>6</sup>. De dispositifs professionnalisants de la formation initiale, et notamment de la qualité des stages, répondent Marc DEGAND et Xavier DEJEMEPPE<sup>7</sup>. De l'encadrement et de l'accompagnement attentifs des jeunes lors de leur entrée en fonction, soutient Yannick DUPAGNE<sup>8</sup>. De tout cela et de toutes les initiatives utiles, ponctuent les membres du panel.

### DES RAISONS D'ESPÉRER



Aucune initiative pour améliorer l'insertion durable des jeunes enseignants ne sera superflue, conclut **Ghislain CARLIER**<sup>9</sup>. Des efforts, ajoute-t-

il, il faut en faire au moins dans quatre directions. Du côté de la formation initiale, le temps des constats, de la réflexion, de l'analyse doit faire place à celui de l'action. Un redéploiement en profondeur du cursus et un développement substantiel des stages doivent combler le fossé entre formation initiale et entrée dans le métier. Cette entrée en fonction doit bénéficier d'un accompagnement interne et externe à l'établissement. Avec les moyens supplémentaires nécessaires: cet investissement complémentaire améliorera à coup sûr la réussite des élèves et sera donc rapidement récupéré sur la diminution du cout de l'échec scolaire. Enfin, la

formation continuée doit contribuer à réconcilier, reconnaitre, valoriser, regonfler, remotiver, dynamiser, donner un nouveau souffle en recourant à des dispositifs performants et s'inscrivant dans la durée.

Le mot de la fin, nous le laisserons à Pierre FOURNEAU<sup>10</sup>, invité à partager son regard de directeur sur la question: "Optimiste? Mon tempérament engagé, combatif (et luxembourgeois) m'invite à choisir ce camp-là. L'existence de ce colloque, notre présence – quelle que soit notre place dans le système, montrent qu'il faut y croire et travailler de manière collective. C'est la conviction que j'ai, quand je travaille avec et pour mes novices".

JEAN-PIERRE DEGIVES

- 1. ESFFIM: Enseignements secondaire et fondamental Formation initiale des maitres.
- 2. B. NOEL est professeur aux FUCaM, au Centre de pédagogie pour l'Agrégation et l'accompagnement pédagogique des étudiant(e)s.
- 3. Récent retraité de la FESeC, J.-M. DE-MOUSTIER a été la cheville ouvrière de ce colloque.
- 4. Chr. DEVOS est assistante à l'UCL, au département Travaux sur les systèmes et pratiques de formation et d'enseignement.
- 5. Chr. MAROY est professeur de sociologie à l'UCL, directeur du GIRSEF.
- 6. CI. LEVEQUE et M. LAURENCIS sont formatrices.
- 7. M. DEGAND est directeur pédagogique, et X. DEJEMEPPE professeur à l'HELHA.
- 8. Y. DUPAGNE est accompagnateur des directions dans le diocèse de Namur-Luxembourg.
- 9. Gh. CARLIER est professeur à la Faculté des sciences de la motricité de l'UCL et président de la Commission des programmes des agrégations.
- 10. P. FOURNEAU est directeur d'une école secondaire à Marche.

# ESFFIM?



Si, si, vous connaissez! Nous vous en avions déjà parlé dans le n°29 de votre revue favorite, à l'occasion d'un article consacré à une analyse de Marc ROMAINVILLE concernant les consignes.

Pour le petit nombre de celles et ceux qui ne s'en souviendraient pas, rappelons qu'ESFFIM associe l'ensemble des professionnels de la formation des maitres et ceux qui assurent des responsabilités dans les différentes fédérations du SeGEC: responsables d'agrégations, professeurs des départements pédagogiques des Hautes Écoles, responsables du Certificat d'aptitude pédagogique en promotion sociale, responsables de secteurs à la FESeC, responsables institutionnels aux différents niveaux d'enseignement. C'est un lieu pour s'échanger des informations, réfléchir à des thématiques communes, construire des outils ensemble, faire des propositions susceptibles d'améliorer la formation initiale des maitres.



# ENSEIGNEMENT. CATHOLIQUE.BE

e site internet de l'enseignement catholique fait (partiellement) peau neuve! De nouvelles rubriques, des possibilités de recherche diversifiées, une architecture revue et corrigée... Bref, une navigation facilitée pour l'utilisateur.

Comme le site comprend près de 6000 pages, le passage au nouveau look se fera progressivement. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

**Curieux?** 

http://enseignement.catholique.be

# HORIZONS POUR TES VACANCES 2010

a brochure du Réseau Jeunesse Ignatien Horizons pour tes vacances 2010, destinée aux jeunes de 6 à 35 ans, est parue! On y propose des activités très variées permettant d'allier la convivialité, le partage et la fête avec la recherche de Dieu, la prière, la culture, l'engagement social, la nature et le sport.

### Infos:

081 46 81 48 ou 0474 45 24 46 secretariat@reseaujeunesse.be www.reseaujeunesse.be



# MAIS QUE FAIT LE SEGEC? (2)

Présentation du Service juridique par sa directrice, **Bénédicte BEAUDUIN**:

"Notre service offre un soutien juridique à l'ensemble des Pouvoirs organisateurs (PO), ainsi qu'aux écoles et aux centres PMS. Nous traitons de questions relatives à deux grandes catégories de matières: d'une part, les matières transversales, qui concernent plusieurs niveaux d'enseignement (règlementation des ouvriers et employés sur fonds propre...), y compris la gestion de la législation générale (règlementation des ASBL, droit à la vie privée, règlementation pénale...). D'autre part, tout ce qui concerne le contentieux ou ce qui peut le devenir (licenciements, fins de contrat, avantages sociaux, autorité parentale...).

On accompagne, par exemple, les PO dans des procédures de licenciement ou de sanctions disciplinaires.

Le rôle du service, au quotidien, est d'abord de répondre aux questions qui nous parviennent sur ces problématiques, soit par téléphone, soit par courriel.

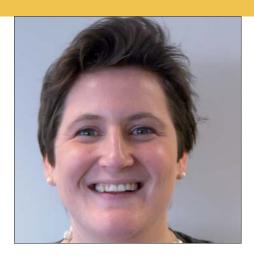
À la demande, nous recevons également nos interlocuteurs au SeGEC. Nous veillons évidemment à la discrétion dans la gestion des dossiers.

Le service organise, par ailleurs, des formations à l'attention des PO et directions. Pour les directeurs, la formation se concentre sur l'axe administratif. Pour les PO, quatre modules de formation sont prévus cette année, sur les thèmes suivants: fins de contrat, volontariat, bien-être et sécurité, et avantages sociaux. Les sujets varient chaque année en fonction des besoins.

Le service coordonne également la représentation du SeGEC dans les comités de concertation avec la Communauté française, ainsi qu'au niveau des commissions paritaires.

Enfin, nous transmettons des informations régulièrement aux écoles et PO par la voie de communications qui sont reprises dans les bulletins d'information des fédérations et sont ensuite disponibles sur le site **www.segec.be**.

Notre travail se distingue de celui des services juridico-administratifs des



fédérations, qui traitent des questions spécifiques à leur niveau d'enseignement. Mais nous collaborons, bien sûr, avec eux. Par exemple, les questions sur les titres, l'utilisation du NTTP/capital-périodes ou concernant les élèves se traitent à leur niveau.

Les membres du Service juridique sont polyvalents, mais chacun tient un rôle particulier:

**Stéphane VANOIRBECK** traite des questions relatives au personnel sur fonds propre, au bien-être, à la sécurité et aux relations de travail;

**Nathalie DASNOY** est en charge des questions de licenciement, de sanctions disciplinaires;

**Stéphanie KETTMAN** répond aux questions de droit général (droits des consommateurs, marché public, droits d'auteur, avantages sociaux...);

Et **Tania FERNANDEZ RAMOS**, notre secrétaire, s'occupe notamment de la gestion documentaire, en relation avec le site internet.

Quant à moi, en-dehors de la coordination, je traite de l'actualité législative, de la Communauté française ou du fédéral, et des dossiers en lien avec le Comité des secrétaires généraux".

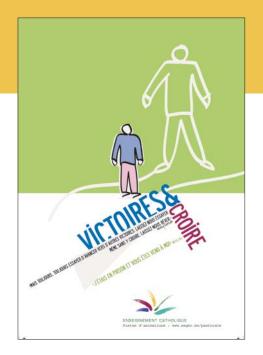
# En savoir plus?

http://enseignement.catholique.be > Services du SeGEC > Juridique

(Re)trouver un document juridicoadministratif?

http://enseignement.catholique.be > Services du SeGEC > Juridique > Dossiers thématiques

Nous contacter? Tél. 02 256 70 40 service.juridique@segec.be



# **PASTORALE: QUATRIÈME!**

ne des missions de l'école est d'éduquer, e-ducere: conduire hors de... Mais conduire hors de quoi? De l'enfance, d'un état d'enfermement, de désespérance, ou bien encore hors de soi-même, pour aller vers les autres? L'école peut ouvrir des portes, des possibles...

Éduquer, n'est-ce pas libérer, faire advenir l'autre à lui-même, lui permettre de rêver, d'essayer? Et ne sommes-nous pas tous, finalement, tantôt éducateur, tantôt éduqué? Enfermant ou libérateur? Prisonnier ou

Cette 4e affiche nous propose de rejoindre celui qui est emprisonné et d'essayer de le comprendre...

Des pistes d'animations sont disponibles sur:

http://enseignement.catholique.be > Services du SeGEC > Pastorale ainsi qu'auprès des équipes diocésaines de pastorale.

Informations complémentaires: myriam.gesche@segec.be

# "JE DÉCIDE" DE PROTÉGER MA VIE PRIVÉE



omment chatter en toute sécurité? Que faire pour protéger ses données privées sur les réseaux sociaux présents sur la toile? À qui donner son numéro de GSM? Autant de questions, parmi d'autres, qu'aborde le site interactif www. jedecide.be, selon le point de vue de plusieurs acteurs: enfants, adolescents, parents et enseignants.

Ce site a été lancé fin janvier par la Com-

mission de la protection de la vie privée qui a pris l'initiative, voici un an environ, de lancer un projet à long terme destiné à sensibiliser les jeunes aux technologies modernes et à leur influence sur l'exercice et la protection de leurs droits fondamentaux. Le site contient, pour chaque groupe cible, des informations concernant l'influence des nouvelles technologies sur l'utilisation et la transmission de données à caractère personnel. Il permet également aux utilisateurs de laisser leur point de vue, leurs interrogations et de communiquer entre eux ainsi qu'avec la Commission. Le portail peut, par ailleurs, servir d'outil pédagogique pour les enseignants.

Plus d'informations: emmanuel.vincart@privacycommission.be Tél. 02 213 85 68 ou 0473 85 15 97

Vous trouverez également diverses communications du Service juridique du SeGEC relatives à la protection de la vie privée sur: http://enseignement.catholique.be > TROUVER > un document > mot-clé = protection de la vie privée

# L'EXEMPLE, C'EST NOUS!



N ous sommes tous, à un moment ou à un autre, la personne dont un enfant va s'inspirer, son exemple, sa référence... Sacrée responsabilité que celle-ci! Un peu comme des éponges, les enfants entendent tout, retiennent beaucoup de choses, reproduisent nos comportements. C'est comme cela qu'ils apprennent à parler, à marcher, à aimer...

Pour sensibiliser les adultes à ce rôle qu'ils jouent, parfois malgré eux, Yapaka, plate-

forme de prévention de la maltraitance, a lancé dernièrement, une campagne intitulée "L'exemple, c'est nous". Un site internet, www.lexemplecestnous. org, permet le partage d'expériences en la matière, et propose une série d'outils pour prolonger la réflexion à l'école, en classe, à la maison... Créer son affiche, poster une vidéo, rédiger un billet, inventer des slogans, tout est permis pour faire avancer la réflexion et interpeler les adultes sur la part active qu'ils ont à prendre dans ce mouvement.

Plus d'informations: www.yapaka.be

# **AMPAGNE DE CARÊME 2010**

our que la terre tourne plus juste...", le credo d'Entraide et Fraternité, prend toute sa dimension au moment du Carême, qui est l'occasion de défendre les valeurs de paix, de justice, de solidarité. Cette année, la campagne prolonge la réflexion entamée l'an dernier sur le soutien à l'agriculture paysanne, mais elle est, cette fois, centrée sur la place des femmes dans la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Burundi, Rwanda). Pour y participer, différents outils pédagogiques et d'animation sont proposés et présentés dans le numéro spécial de Juste terre!, le bimestriel d'Entraide et Fraternité (cf. site internet): une affiche, un film DVD sur le thème de l'année, un calendrier de Carême pour

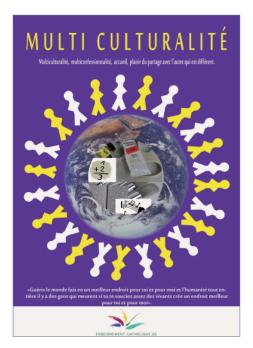
Plus d'informations: www.entraide.be - entraide@entraide.be



BG

# La pastorale au quotidien

Pas facile d'amener des jeunes à une démarche spirituelle dans le cadre du cours de religion ou de la pastorale scolaire. Certaines initiatives y conduisent pourtant, sur la pointe des pieds.



# AFFICHE TES CONVICTIONS

olette DETHIER est professeur → de religion et responsable de la pastorale à l'Institut Marie-Thérèse à Liège. Dans le cadre de son cours avec les 7e professionnelles "service aux personnes et publicité", elle a décidé de se servir très concrètement des affiches illustrant la campagne de pastorale scolaire de cette année1. "Après un travail approfondi sur la première affiche, quatre groupes d'élèves ont planché sur un des thèmes des affiches suivantes, précise l'enseignante. Ils ont écrit un texte expliquant ce que le thème signifiait pour eux, puis ils ont réalisé leurs propres affiches". Cette démarche a été effectuée avec la complicité du professeur de publicité. "Les élèves étaient très contents de leur travail et fiers d'expliquer comment ils s'y étaient pris, souligne-telle. J'ai été invitée à voir les affiches et à réagir comme le ferait un client ordinaire. C'est intéressant pour eux d'avoir un regard extérieur. Ils ont pu se rendre compte, par exemple, de la difficulté de s'empêcher de proposer une interprétation trop personnelle des choses qui oriente automatiquement le message et qui limite la vision extérieure qu'on peut en avoir".

Mais ce n'est pas là tout ce que l'enseignante entreprend avec ses élèves. En fin d'année, ils doivent, en effet, produire un travail écrit inspiré de l'émission Noms de Dieu d'Edmond BLATCHEN. "Je leur demande d'écrire leur nom de Dieu, autrement dit, d'expliquer ce que Dieu représente pour eux, explique C. DETHIER. Ils choisissent une image d'actualité, un objet et s'expriment aussi sur leur vision du monde et de leur avenir. Cela nécessite un travail intérieur important. La retraite à laquelle je les accompagne, en mars, les aide beaucoup à entrer dans cette démarche".

# UN ORATOIRE EN HÉRITAGE

uand les sœurs ont quitté l'aile de l'Institut de la Providence de Gosselies où elles vivaient depuis longtemps, elles ont émis le souhait de voir un nouvel oratoire occuper une place centrale dans l'école. Cette demande, qui a obligé l'équipe de pastorale scolaire à se creuser les méninges, s'avère, au final, un véritable cadeau pour l'école. "Il existait déjà un oratoire au sous-sol, mais il n'était que très rarement utilisé, explique Sœur Françoise, membre de la congrégation, professeur de religion et responsable de l'équipe pastorale. Le nouveau a pris place en janvier, dans un local situé sur le palier du 1er étage. Nous avons souhaité le décorer très sobrement, à la manière de Taizé, de façon à ce que toute personne qui s'y trouve, croyante ou non, s'y sente à l'aise. C'est un espace de recueillement où on peut venir se poser, reprendre souffle ou prier". L'oratoire (ouvert sans interruption) étant un lieu de présence à soi et à l'autre, il a été demandé aux élèves de le symboliser en fonction de leur option. Les plus jeunes ont proposé de grandes fleurs dont les pétales exprimaient des messages, d'autres ont décoré des briques de verre symbolisant le monde qu'ils sont appelés à construire avec Dieu et les autres.

Plusieurs célébrations ont été organisées pour marquer l'ouverture du lieu, qui peut accueillir deux à trois classes à la fois. Préparées par l'équipe pastorale, elles ont largement sollicité les élèves et les enseignants. "Il ne s'agissait pas de messes à proprement parler, précise Sœur Françoise. Les élèves ont pu échanger à partir d'un diaporama sur la règle d'or exprimée dans diverses religions et philosophies et sur un abécédaire de l'amour. Il y a également eu un temps de silence, des chants, des morceaux de musique joués par les élèves, un clip de Francis CABREL, etc. Les sœurs sont venues à l'inauguration officielle, et cela a été l'occasion d'un entretien très riche avec les élèves. Les échos très positifs ont véritablement redynamisé l'équipe d'animation. Il faut bien réfléchir à ce qu'on propose aux élèves. Ils ont besoin de supports visuels, par exemple. Nous préparons actuellement quelque chose pour Pâques, pour faire un pas de plus avec les élèves qui le souhaitent".

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Voir p. 17 l'affiche n°4 éditée par la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (CIPS).



# **ESPACE NORD**

### **Octave PIRMEZ**

Jours de solitude

Luc Pire / Espace Nord, 2009

A la fois roman, récit de voyage et journal intime, Jours de solitude raconte le périple de l'auteur qui, parti de son château d'Acoz dans le Hainaut, fait escale dans les plus belles villes d'Italie et d'Allemagne. Octave PIRMEZ, un des fondateurs des Lettres belges, y livre ses impressions morales ou artistiques, ses états d'âme, ses rêveries et y exprime le mal du siècle, la consolation de la nature... Le tout avec une écriture empreinte d'une mélancolie sincère et touchante. BG





# UN LIBRAIRE, UN LIVRE

### **James MEEK**

Un acte d'amour

Éd. Métailié, Points roman, 2007

Dans la tradition des grands romans russes, James MEEK livre une œuvre envoutante.

Sibérie, 1919. Une terre abandonnée, le long de la voie du transsibérien, une ville étrangement sans enfants, gérée par des soldats tchèques anéantis, habitée par une secte religieuse ainsi qu'une jeune veuve. On y attend l'offensive de l'armée rouge. Les destins se croisent et s'étofferont avec l'arrivée de Samarin, évadé d'un terrible bagne ou survivent des prisonniers dans des conditions effroyables.

James MEEK nous raconte une histoire d'amour mêlant âme russe, cannibalisme, exil et sens du sacrifice au rythme d'un thriller.

## **Béatrice STASSEN**

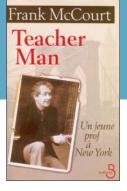
Librairie les Augustins Pont du Chêne 1 4800 Verviers Tél. 087 33 56 99

# CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un des deux livres ci-contre en participant en ligne, avant le 25 avril, sur www.entrees-libres.be>concours.

Les gagnants du mois de janvier sont:

Julie NISET
Yves LECLERCQ
Bernadette JOSIS
Pascal FARCI
Jacqueline MEERPOEL
Anne DESMONS
Jean-Luc VERHAEREN
Jean-Marie BRUYNDONCKX



# [L'ÉCOLE DANS LA LITTÉRATURE]

# Frank McCOURT

Teacher Man - Un jeune prof à New York Belfond, 2006

La première heure de cours. La première impression. Celle que les élèves vous font, mais surtout celle que vous leur faites. Quelques conseils d'un prof expérimenté...

Dans une minute la sonnerie va retentir. Ils vont s'engouffrer dans la salle et que vont-ils dire s'ils me voient derrière le bureau? Eh, regarde-moi ça: il se planque. Ce sont des experts, en matière de profs. Quand on est assis derrière son bureau, ça veut dire qu'on a peur ou qu'on est flemmard. On utilise le bureau comme un bouclier. Le mieux, c'est que tu sortes d'ici et que tu te lèves. Fais face à la tempête. Sois un homme. Commets une erreur le premier jour, et il te faudra des mois pour la rattraper. (...)

Le professeur de pédagogie de l'université de New York nous avait prévenus de ce que nous réservaient nos années d'enseignement à venir. Il disait que les premières impressions étaient décisives. Il disait: la manière dont vous accueillez votre première classe peut être déterminante pour la suite de votre carrière. Toute votre carrière. Ils vous observent. Vous les observez. Vous avez affaire à des adolescents américains, une espèce dangereuse; ils ne vous feront pas de cadeau. Ils vont vous jauger puis ils décideront que faire de vous. Vous pensez être maîtres de la situation? Détrompez-vous. Ce sont de vrais missiles à tête chercheuse. Quand ils s'en prennent à vous, ils écoutent leurs instincts primitifs. C'est le rôle des jeunes que de déloger leurs aînés, pour faire de la place sur cette terre. Vous êtes au courant, n'est-ce pas? Les Grecs le savaient. Lisez les Grecs.

Avant que les élèves entrent dans la salle, il fallait avoir décidé où l'on serait — «attitude et positionnement» — et qui l'on serait — «identité et image». Je n'aurais jamais cru que faire cours puisse être aussi compliqué. Il disait: il est tout bonnement impossible d'enseigner si vous ne savez pas que faire de votre corps. La salle de classe peut être un champ de bataille ou une cour de récréation. Et vous devez savoir qui vous êtes. Rappelez-vous Pope: «Ne sonde point de Dieu l'immense profondeur / Travaille sur toi-même, et rentre dans ton cœur / L'étude la plus propre à l'homme est l'homme même». Le premier jour de cours vous devez vous tenir bien droit devant la porte de la classe et faire comprendre aux élèves que vous êtes content de les voir. Bien droit, j'insiste. Tous les auteurs dramatiques vous le diront: lorsque le comédien s'avachit la pièce s'avachit. La meilleure chose à faire, c'est d'imposer votre présence et de le faire à l'extérieur, dans le couloir. À l'extérieur, j'insiste. C'est votre territoire et d'y être vous fera considérer comme un professeur ferme, courageux, prêt à affronter l'armada. C'est ça, une classe, une armada. Et en tant que professeur, vous êtes un guerrier. Voilà une chose à laquelle les gens ne pensent pas. Votre territoire, c'est votre aura. Il vous suit partout, dans les couloirs, dans les escaliers et, assurément, dans la salle de classe. Ne les laissez jamais envahir votre territoire. Jamais. Et rappelez-vous: les professeurs qui s'asseyent ou qui se tiennent debout, mais derrière leur bureau, témoignent ainsi de leur manque d'assurance et feraient mieux de changer de branche.

J'aimais la manière qu'il avait de dire «assurément», c'était la première fois que je rencontrais ce mot ailleurs que dans un roman victorien. Je me suis promis de l'employer à mon tour quand je serais moi-même devenu enseignant. Ç'avait de la gueule, les élèves se redresseraient et seraient captivés". ■ (pp. 22-23, 63-64)



e ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je constate qu'à l'heure où l'affirmation des convictions est interrogée sur la place publique, nos responsables politiques n'ont de cesse d'arrimer leurs accords importants au nom du saint du calendrier de faction le jour de la conclusion de leurs tractations: ainsi furent fêtés saint Boniface, saint Polycarpe et quelques autres. Sur quel bienheureux du paradis le sort va-t-il tomber pour le dernier décret "Inscriptions"? Les paris sont ouverts. De leur côté, les parents en ont déjà invoqué quelques-uns...

### 2008

Pour la campagne des inscriptions en première secondaire, le parent bruxel-lo-brabançon motivé s'était équipé d'une tente et d'un braséro. Il avait pris congé, s'était levé dès potron-minet et avait chaussé ses snowboots. Ainsi paré, il était parti à l'assaut d'une bonne place dans l'école de son choix. Prudent et pieux, il avait au préalable porté des œufs à sainte Claire pour que le ciel ne lui tombe pas sur la tête.

### 2009

Le même parent a revendu sur eBay tente et braséro. Il a sué sang et eau comme s'il allait concourir aux 20 km de Bruxelles pour déposer en un temps record un maximum d'inscriptions dans toute école ressemblant de près ou de loin à son projet. N'ayant rien perdu de sa dévotion, il s'est rendu en pèlerinage à Sainte-Rita pour y allumer un cierge et espérer que le sort lui soit favorable.

### 2010

Il entreprend des fouilles dans le matériel scolaire de sa progéniture pour y dénicher une latte et un compas. Il révise ses tables de multiplication et s'assure qu'il n'a rien perdu de ses talents en matière d'usage intensif des décimales. Il entreprend – à pied de préférence ou,

mieux encore, à vol d'oiseau – de visiter les écoles de son quartier pour déterminer sa priorité et le hit-parade de ses choix alternatifs. Il consigne ceux-ci dans le formulaire *ad hoc* et prend soin de le remettre entre la Sainte-Alda (26 avril) et la Sainte-Gisèle (7 mai). Ensuite, c'est la valse à mille temps des ordinateurs férus de critères, de pondérations et autres algorithmes.

Je compatis et je me vois déjà dans la situation. J'engrange des points selon mon hitparade et selon le plus ou moins grand voisinage de mon logis et des écoles. Et que je te multiplie le tout l'un par l'autre, et j'obtiens un score dont les chiffres derrière la virgule n'ont rien à envier au nombre pi, pourtant déjà généreusement doté en la matière.

Soudain, je m'inquiète. Devant la complexité de l'affaire, j'imagine une nuée d'informaticiens s'arrachant leurs derniers cheveux pour programmer, encoder, enregistrer, trier, classer... des inscriptions à perte de vue. Ils naviguent avec l'énergie du désespoir de bases de données en serveurs, de routeurs en interfaces, de systèmes d'exploitation en applications, de connexions inter-

rompues en bugs... si possible résolus. Au fait, quel est le saint patron des informaticiens? Si la place est vacante, ne faudrait-il pas désigner d'urgence un titulaire pour ce poste? On pourrait peut-être lancer un appel à candidature avec demande de joindre des preuves d'un miracle en matière de procédures d'inscription... Si d'aventure, il y avait excès de candidats pour la seule place disponible, on pourrait les départager en critériant leurs mérites respectifs: 1,51 point pour le candidat en béatification habitant le plus près d'un lieu de culte; 1,81 point pour celui ayant conclu un partenariat avec...

- Eugénie!
- Oui, Seigneur?
- De quoi te mêles-tu? Les saints, ce n'est pas ton problème, j'en fais mon affaire!
- Oui, Seigneur!

### 2011

Dans le fond, et si on déménageait à Villers-Sainte-Gertrude? ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE eugenie@entrees-libres.be

